

La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,
jeudi 27 janvier 2000
116^e année No 96
76 pages, 6 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC,
RÉGION HULL-OTTAWA 70 ¢
FLORIDE 1,75 \$ U.S.

NOUS PAYONS LES 2 TAXES SUR NOS DÉMONSTRATEURS

J.-E. Audet inc.

TPS TVQ

(514) 255-5244
Chez 6955, rue Jean-Talon Est
Tout près du boul. Les Galeries d'Anjou

1346 http://lapresse.infinet.net



Sortir
Musées
en action!
page D3

Cyberpresse
Naviguez sans
les mains
page C4



Économie
Coca-Cola
licencie
6000 personnes
page E1

Actualités
Montréal
dit non au
virage à droite
page A3

Urgences: Ottawa propose « sa » solution

Allan Rock veut soumettre aux provinces un plan basé sur les soins à domicile

VINCENT MARISSAL
et GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Croyant détenir la solution à la crise des urgences, Ottawa propose aux provinces une réorganisation majeure basée sur de nouveaux programmes nationaux de soins à domicile et communautaires.

Le ministre de la Santé, Allan Rock, convoquera ses collègues des provinces au mois de mai pour leur faire part de ses remèdes. Il en profitera pour discuter de l'établissement de « standards nationaux » visant à mesurer la qualité des services au pays, un projet cher

au gouvernement Chrétien qui avait été au coeur des difficiles négociations sur l'union sociale, en 1998 et 1999.

Après plus de deux ans d'études et de projets-pilotes qui ont coûté 150 millions, le ministre fédéral de la Santé a affirmé hier, dans une entrevue à *La Presse*, avoir mis le doigt sur le bobo qui affecte les hôpitaux canadiens.

L'initiative fédérale risque de faire sursauter les provinces, notamment le Québec, qui demandent à Ottawa d'augmenter les transferts sans se mêler des programmes.

L'approche du ministre Rock est quelque peu différente. À la réunion de mai, le minis-

tre proposera la création de nouveaux programmes de soins à domicile et de soins communautaires financés à part égales par le gouvernement fédéral et les provinces.

« Ce n'est pas suffisant de dépenser plus d'argent, soutient M. Rock. Si on dépense simplement plus d'argent dans le système actuel, on aura les mêmes problèmes en janvier prochain, je vous le promets. Les changements nécessaires sont maintenant connus; c'est maintenant le temps d'agir, sinon on risque de perdre notre système de santé. »

Le ministre fédéral veut consulter les provinces, mais il a déjà une bonne idée de la direction qu'il souhaite donner aux réseaux

de santé. Il avance, à titre d'exemple, la recommandation du Dr Duncan Sinclair au gouvernement ontarien de mettre sur pied des « équipes spéciales » disponibles sept jours par semaine, 24 heures par jour.

« Peu importe le modèle retenu, dit-il, il faut changer la façon de donner les services. Le médecin seul, dans un bureau privé, payé à l'acte, de 9 h à 17 h, ça ne fonctionne pas. »

La clé, affirme M. Rock, se trouve dans le développement des centres de soins communautaires et un nouveau programme de soins

Voir **URGENCES** en A2

■ Autre texte en page B1

BCE se retire de Nortel

78 milliards transférés à ses actionnaires

MARTIN VALLIÈRES
du bureau de La Presse, TORONTO

Le conglomérat de télécommunications BCE a finalement cédé au souhait formulé depuis des mois par ses actionnaires les plus influents: il se délestera de la presque totalité de son bloc d'actions de 39 % de Nortel Networks, le géant canadien des équipements de télécommunications.



Cette cession, en faveur des 500 000 actionnaires de BCE, représentera une valeur d'environ 78 milliards, selon la cote record

de 154,80 \$ atteinte en journée hier par les actions de Nortel. Elle s'annonce de loin le plus gros transfert d'actions de ce genre à jamais survenu au Canada, et l'un des plus importants en Amérique du Nord.

BCE imite aussi, dans le même secteur des télécommunications, ce que le géant américain AT&T a fait en 1996 avec sa propre filiale technologique, devenue depuis Lucent Technologies, le principal concurrent nord-américain de Nortel.

BCE réduira sa participation dans Nortel à seulement 2 % des actions, ce qui représentera tout de même 4,2 milliards, selon leur valeur courante en Bourse.

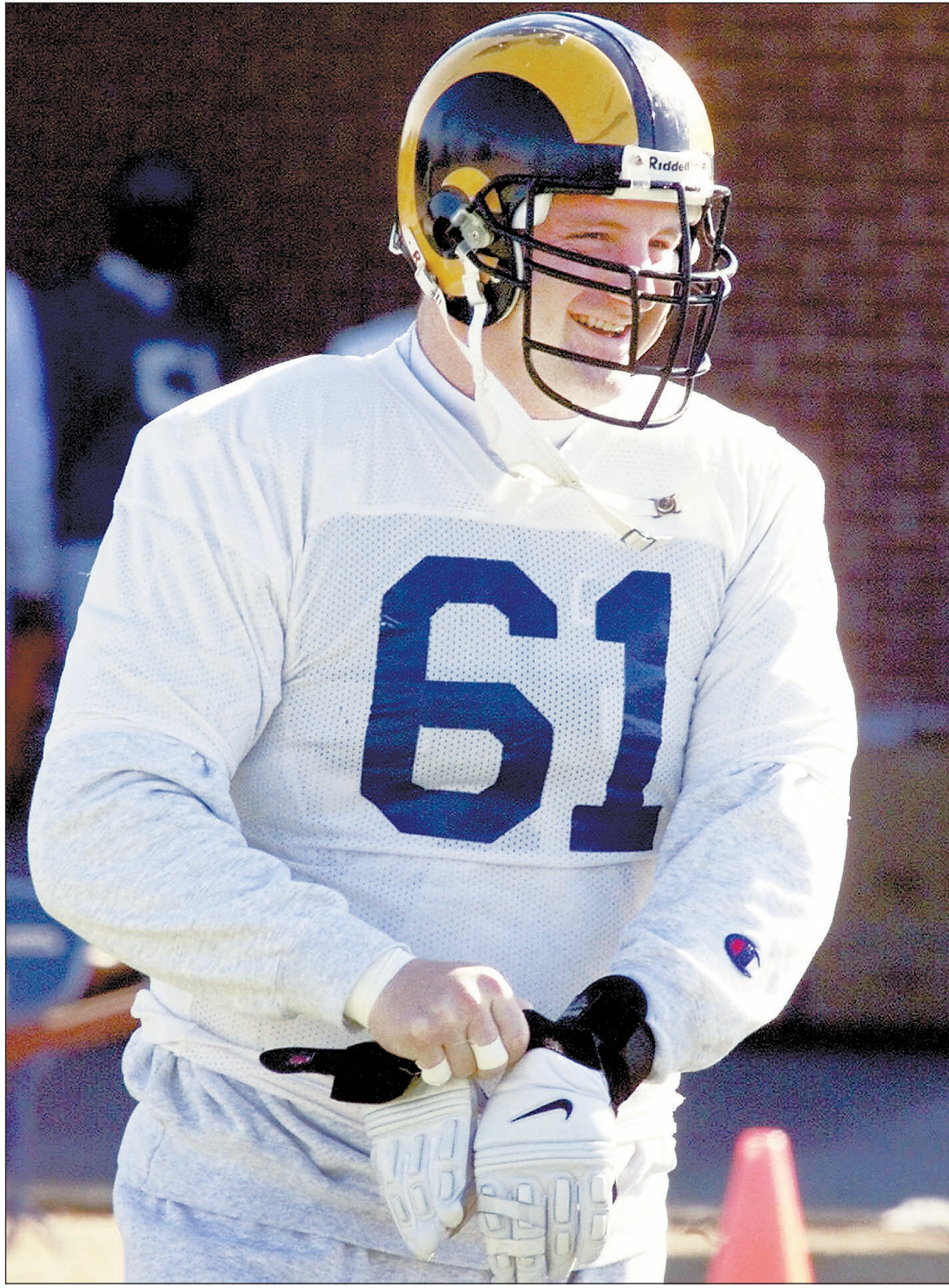
Ce processus de transfert, que BCE et Nortel souhaitent compléter au deuxième trimestre, permettra d'abord aux actionnaires de BCE de réévaluer plus exactement l'entreprise en fonction de son actif autre que sa participation chez Nortel.

Selon les dirigeants de BCE, ce changement est rendu nécessaire en raison de la très forte appréciation des actions de Nortel depuis deux ans.

Au dernier compte, Nortel vaut environ 212

Voir **BCE** en A2

■ Autre texte en page E1



De Lennoxville au Super Bowl: le parcours tumultueux de Tom Nütten

À son arrivée au cégep de Lennoxville, Tom Nütten ne savait à peu près rien du football, mais il se retrouve aujourd'hui à Atlanta, sur le point de participer au Super Bowl avec les Rams de St.Louis, comme joueur de ligne à l'attaque. Le garçon de 6'5 et 300 livres est né dans l'Ohio, puis a grandi en Allemagne avant de déménager dans l'Estrie. Nütten, qui a 29 ans, a raconté à notre reporter Richard Labbé son long et tumultueux cheminement, de Lennoxville à Buffalo et de Hamilton à St.Louis.

À lire en page S9 du cahier Sports.

PHOTO La Presse

Les OGM: une épée de Damoclès sur les agriculteurs biologiques

MATHIEU PERREAULT

Cette année, les voisins de Serge Nault plantent du maïs et du soja transgéniques. Le fermier biologique de Sainte-Cécile-de-Lévrard a bien peur que leur décision lui coûte son certificat biologique européen.

« Il va falloir que je demande à mes voisins de planter leur maïs et leur soja génétiquement modifiés loin de mon champ. Comme ça, il n'y aura pas de pollinisation en provenance de leurs champs. Peut-être que l'inspecteur de la certification biologique va accepter ça. »

Le sceau « bio » vaut à M. Nault une prime de 100 % sur le maïs et de 200 % sur le soja qu'il vend en Europe, au Japon et en Nouvelle-Angleterre. L'agriculteur de 34 ans, qui plante 1500 acres, dit attendre les trois quarts du rendement d'un champ contenant des



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse
Serge Nault, agriculteur « bio ».

plants identiques, mais arrosés avec des pesticides. « C'est payant, faire du bio », commente-t-il.

Le cultivateur craint davantage les inspecteurs du certificat européen (Ecocer) que ceux de l'Association pour l'amélioration des plants organiques (OCIA), reconvenue par le Japon. « L'OCIA est plus tolérante. »

Même s'il convainc ses voisins, M. Nault n'est pas au bout de ses peines. « DeKalb (un grainetier) ne veut plus donner la certification que ses semences ne contiennent pas d'OGM. Il peut y avoir deux, quatre pour cent d'OGM dans un sac de semences d'une variété traditionnelle. Ils vont jusqu'à nous narguer, en disant

Voir **LES OGM** en A2

■ Autres textes en page A10

Des enseignants à la retraite appelés à la rescousse dans les commissions scolaires

MARC THIBODEAU

Confrontées à un manque de suppléants, des commissions scolaires de la région de Montréal doivent faire appel à des enseignants à la retraite pour combler leurs besoins, a appris *La Presse*.

Ce type de double emploi survient notamment à la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles, à Saint-Eustache.

La présidente du syndicat des enseignants du primaire, Louise Martel, a indiqué hier que la commission scolaire confiait parfois des contrats à temps partiel d'une journée de travail par semaine à des retraités.

« Ça reste exceptionnel, dit-elle. En général, nous souhaitons que les jeunes soient privilégiés, mais il peut arriver qu'aucun jeune n'ayant

les qualifications requises soit disponible ou intéressé. Mieux vaut alors se tourner vers les enseignants à la retraite plutôt que de confier une classe à Pierre, Jean, Jacques. »

Le porte-parole de la commission scolaire, Michel Gratton, affirme de son côté que les enseignants à la retraite ne sont utilisés que de façon « occasionnelle » pour combler des besoins ponctuels de suppléance. Impossible, dit-il, d'être plus précis à ce sujet puisque aucune donnée centralisée n'est disponible.

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) utilise aussi des retraités. La banque de suppléants, a

Voir **DES ENSEIGNANTS** en A2

■ Autre texte en page A4

INDEX

Petites annonces	- affaires E2
- index C5	Arts et spectacles D5 à D10
- immobilier C5, C6	- horaire spectacles D8
- marchandises C6	- horaire télévision D6
- emplois C6, C7	- télévision D5
- automobile C7, D13, D14	

Bandes dessinées D13	Fauilleton C7
Bridge D14	Foglia Pierre A5
Décès D14, D15	Horoscope D13
Économie E1 à E10	Le monde C1 à C3
Éditorial B2	Loteries A2, B7
Êtes-vous observateur C5	Mots croisés C7, S10

Mot mystère C6
Opinions B3
Politique B1, B4 à B8
Tabloïd Sports
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

L'art de financer l'art
- Mario Roy
page B2

MÉTÉO

Plutôt nuageux
Max. -13
Min. -25
Cahier Sports,
page 16

6 21924 98765 1

Suites de la une

Urgences: Ottawa propose « sa » solution

URGENCES / Suite de la page A1

à domicile. « Souvent, reprend-il, les gens sur les civières dans les urgences attendent les lits sur les étages, mais ces lits sont déjà occupés par des gens qui sont prêts à quitter l'hôpital, mais qui n'ont aucune option. Il n'y a pas de lits disponibles dans la communauté, soit à la maison avec de l'aide, ou dans un centre de longue durée. Toute la structure de soins après l'hôpital n'existe pas de façon organisée et est financée de façon fragile. »

Le ministre a une idée des coûts des nou-

veaux programmes, mais il n'avance pas de montant pour le moment. « Nous devons, mes homologues et moi, déterminer les coûts cette année », dit-il.

Par ailleurs, Allan Rock revient à la charge avec son idée controversée de « standards nationaux », une façon, dit-il, de mesurer la qualité et l'accessibilité des soins donnés par les provinces.

Au plus fort des négociations fédérales-provinciales sur l'union sociale, il y a un an, ces « standards nationaux » en santé avaient failli faire capoter le processus. Le Québec, seule province à ne pas avoir signé l'entente sur l'union sociale, s'y est d'ailleurs opposé avec force jusqu'à la fin.

« Nous constatons tous un manque de confiance de la population dans le réseau de santé, explique Allan Rock. Je voudrais avoir un vrai rapport sur la réalité, province par province, région par région, pour que les Canadiens puissent voir les résultats actuels de notre système. »

Le premier rapport de l'Institut canadien d'information en santé sera rendu public en avril, mais il s'agira d'un rapport sommaire. Allan Rock veut plus: un rapport annuel complet qui permettra d'établir les standards nationaux de qualité.

« Nous avons une loi nationale sur la santé, mais nous n'avons pas de standards,

dit-il. Qu'est-ce que l'on peut attendre de notre réseau? Quelle période d'attente est raisonnable pour tel ou tel service? Quelle distribution des médecins, des infirmières, des appareils et des lits est raisonnable? Pour maintenir la confiance du public, il faut avoir des standards, publier des rapports et discuter des attentes raisonnables. »

Il ne s'agit pas pour Ottawa, affirme le ministre, de jouer les préfets de discipline et de pénaliser les provinces qui échouent le test des standards nationaux. « Je m'attends, conclut le ministre, à ce que le public joue un rôle s'il voit que sa région ne fournit pas de services comparables aux autres régions ».

BCE se retire de Nortel

BCE / Suite de la page A1

milliards en Bourse. La part de 39 % détenue par BCE vaut quelque 83 milliards, deux fois plus que tout le reste de son actif constitué de participations dans des entreprises comme Bell Canada, Téléglobe, CGI et BCE Emergis.

La valeur boursière de Nortel est devenue le principal déterminant de la valeur attribuée aux actions de BCE, au point de nuire à l'évaluation du reste de son actif. Les dirigeants de BCE estiment cette sous-évaluation à quelque 30 milliards, soit l'équivalent de 47 \$ par action de BCE, ou près du tiers de leur valeur courante en Bourse.

Mais au-delà des calculs boursiers, c'est

aussi la perception de BCE comme groupe de communications que veulent réaffirmer ses dirigeants en se délestant du bloc d'actions de Nortel.

« Nous sommes fiers d'avoir été associés à la croissance et au succès de Nortel, mais c'est maintenant une entreprise qui est trop différente de BCE au niveau des plans d'affaires et des marchés, a expliqué le président et chef de la direction de BCE, Jean Monty, aussi ex-président de Nortel.

« La priorité chez BCE, c'est de développer l'entreprise comme fournisseur d'une variété de services de télécommunications aux entreprises et aux particuliers, surtout sur le marché nord-américain. Nortel Networks, pour sa part, est devenue une entreprise de conception et de fabrication technologique, et

dont le marché est global. »

Par ailleurs, une fois effectué le déstagement des actions de Nortel auprès de ses actionnaires, BCE entend pouvoir utiliser plus aisément ses propres actions, mieux évaluées, comme monnaie d'échange pour d'éventuelles acquisitions.

Jean Monty a refusé hier d'en dire plus sur ces projets. Mais les rumeurs qui circulent depuis un temps dans le milieu boursier voient notamment BCE effectuer une prise de contrôle majeure dans la production de contenu en communications.

Le président de BCE a néanmoins réitéré hier l'intérêt particulier de BCE à renforcer son rôle dans le secteur en forte croissance du commerce électronique et de l'Internet, grâce notamment à ses filiales BCE Emergis

et CGI. L'annonce hier de la cession des actions de Nortel aux actionnaires de BCE est survenue quelques heures après la publication des résultats annuels du conglomérat.

Son chiffre d'affaires a atteint 14,2 milliards en 1999 par rapport à 13,5 milliards un an plus tôt. BCE a dégagé un profit total de deux milliards contre 1,6 milliard en 1998. À elle seule, sa participation de 39 % dans Nortel a contribué un milliard au bénéfice total en 1999.

Pour sa part, la filiale téléphonique Bell Canada, dont 20 % a été vendu en cours d'année à SBC/Ameritech pour 3,4 milliards \$US, a contribué 1,1 milliard au bénéfice de BCE en 1999, soit 140 millions de moins que l'année précédente.

Les OGM: une épée de Damoclès sur les agriculteurs biologiques

LES OGM / Suite de la page A1

qu'on n'est même pas bio. » Au siège social de DeKalb, à Chatham en Ontario, le relationniste Glen Hellerman nie tout. « Nous n'avons jamais indiqué sur les sacs s'ils étaient avec ou sans OGM. Dans le matériel promotionnel, il est écrit lesquelles de nos 70 variétés de maïs sont génétiquement modifiées. Il est possible que certaines variétés sans OGM aient disparu. Mais je crois que nous avons du « sans-OGM » dans toutes les variétés où il y a des OGM. Peut-être que

nous étions à court d'inventaire d'une variété en particulier quand le fermier a voulu en commander. »

DeKalb, une filiale du géant de l'agropharmaceutique Monsanto, fait du maïs transgénique Bt, qui contient un gène d'une bactérie insecticide, et du maïs transgénique « Roundup Ready », qui ne meurt pas quand on l'aspersionne d'herbicide Roundup. Le Roundup est fabriqué par Monsanto. « La majorité des semences vendues par DeKalb ne sont pas génétiquement modifiées », précise M. Hellerman.

Selon M. Nault, le maïs normal coûte 125 \$ la tonne; celui qui est garanti sans OGM, mais a été arrosé de pesticides, 130-135 \$; et le maïs « bio », 250 \$. Le soja bio fait bondir les prix de 250 \$ à 700 \$ la tonne. M. Nault considère que les prix pour le maïs génétiquement modifié sont plus bas que la normale à cause des craintes des consommateurs.

L'Association européenne pour les bio-industries (Europabio) considère plutôt que le marché des céréales s'est effondré à cause des déboires financiers de plusieurs pays asiati-

ques. Les exportateurs de grains accordent des primes aux agriculteurs « sans OGM » à cause de la controverse sur le transgénique, selon Simon Barber, directeur chez Europabio. Plusieurs supermarchés et producteurs d'aliments, comme Gerber et Nestlé, se sont déclarés « sans OGM » en Europe. Les exportateurs absorbent pour le moment les primes sans les relayer aux consommateurs.

L'an dernier, Serge Nault a vendu tout son soja en Belgique et son maïs en Nouvelle-Angleterre. Le maïs est reparti sous forme de moulée au Wisconsin, dans une ferme laitière « bio » qui approvisionne la côte Ouest.

Des enseignants à la retraite appelés à la rescousse dans les commissions scolaires

DES ENSEIGNANTS / Suite de la page A1

indiqué la porte-parole de l'organisme,

MONTRÉAL-MODE

Précision

Une erreur de nom s'est glissée dans un texte publié en page A3 de notre numéro de mardi sur les allégations de conflit d'intérêts à Montréal-Mode, une filiale de la Caisse de dépôt et placement. Le beau-frère de la présidente, Chantale Levesque, — et nommé par elle à un poste de directeur — se nomme Richard Gilbert.

Louise Richard, en compte d'ailleurs plus d'une cinquantaine. Mme Richard se disait également incapable hier de préciser la fréquence avec laquelle ces enseignants sont utilisés.

Le commissaire Guy Vidal, de la CSDM, estime que les écoles font régulièrement appel à leurs services puisque les jeunes enseignants se font désespérément rares. Il ne croit pas que le double emploi pose véritablement de problème. « Ces retraités paient plus d'impôts sur le salaire qui leur est versé puisqu'ils disposent déjà d'un revenu. Il y a donc plus d'argent qui revient au gouvernement et aux contribuables », dit M. Vidal.

La commission scolaire de la Pointe-de-l'Île utilise aussi « à l'occasion » des retraités même si sa banque de suppléants est jugée

« suffisante » par la direction. « Nous l'avons fait par le passé lorsque nous avions beaucoup d'enseignants absents et d'enseignants en période de perfectionnement et nous prévoyons que nous devons le faire encore », a indiqué hier la porte-parole de l'organisme, Christine Sainte-Onge.

La Fédération des commissions scolaires du Québec a indiqué hier qu'elle ignorait que certains de ses membres faisaient appel à des retraités. « S'ils le font, c'est qu'il y a vraiment une pénurie de personnel », commente son porte-parole, Denis Pouliot.

Plusieurs politiques mises de l'avant par le gouvernement au cours des dernières années ont contribué à réduire le bassin d'enseignants disponibles dont, entre autres, l'implantation des maternelles à temps plein,

le prolongement du baccalauréat en éducation de trois à quatre ans, ainsi que le programme de départs à la retraite, qui a entraîné, à lui seul, l'embauche de plus de 13 000 nouveaux enseignants.

Le ministère de l'Éducation indiquait déjà l'année dernière qu'une pénurie était à prévoir, particulièrement en mathématiques et en français.

Les enseignants qui ont quitté leur emploi dans le cadre du programme de départs à la retraite ne pouvaient, à moins de circonstances exceptionnelles, revenir à l'emploi des commissions scolaires avant deux ans. Cette période est aujourd'hui terminée et rien ne les empêche de reprendre le boulot, indiquait hier Gilles Bouchard, coordonnateur des services administratifs à la direction générale des relations de travail du ministère.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

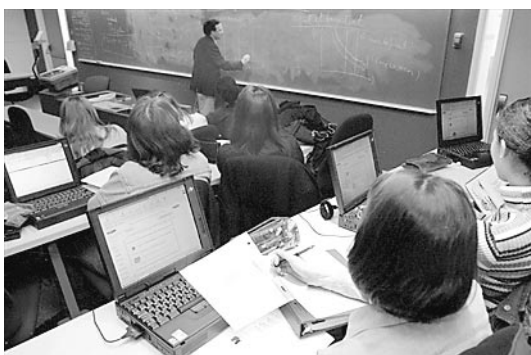
LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : 1-7-3
à quatre chiffres : 0-9-4-3
6/49: 12-17-25-44-45-47Comp.43
Extra: 222910

COLLECTES DE SANG

- à Montréal: Université McGill, centre universitaire William-Shatner (salle de bal - 3^e étage), 3480, rue McTavish, de 10 h à 18 h. Objectif: 175 donneurs;
- à Sherbrooke: Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke, pavillon central, 2500, boul. de l'Université, de 10 h à 18 h 30. Objectif: 250 donneurs;
- à Saint-Laurent: Place Vertu, organisée par le Club Rotary Saint-Laurent/Mont-Royal, 3131, boul. Côte-Vertu, de 10 h 30 à 20 h. Objectif: 125 donneurs;
- à Montréal: UAP Inc., Centre de formation, 2125, rue Haig, de 9 h à 12 h. Objectif: 50 donneurs;
- à Valleyfield: Club Optimiste de Valleyfield, Couillard Automobiles, 460, chemin Laroque, de 13 h 30 à 20 h. Objectif: 150 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



La gourmandise des portables

■ Depuis leur apparition sur le marché, les ordinateurs portables présentent toujours le même travers, soutient notre chroniqueur Éric Bernatchez : ils sont trop énergivores ou alors leur pile ne dure pas assez longtemps. Des fabricants tentent présentement de remédier à ces inconvénients en travaillant à la mise au point de nouvelles piles ou en créant des puces moins gourmandes.

QUESTION DU JOUR



Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Approuvez-vous le geste d'Ottawa, qui a décidé de reporter d'un an le nouveau programme des infrastructures?

Êtes-vous d'accord avec le choix de la ministre de la Santé pour l'emplacement du nouveau CHUM, non loin du métro Rosemont?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 63 %
Non: 37 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE, C'EST LESAGE OU L'EXPO

LE QUÉBEC DES 50 DERNIÈRES ANNÉES
VU PAR SEPT GÉNÉRATIONS DE QUÉBÉCOIS.

Des résultats étonnants et des commentaires
à lire le samedi dans le cahier Plus de La Presse, jusqu'au 26 février.

La Presse

SAMEDI: LES ANNÉES 60

Actualités

Double meurtre dans l'Est

HUGO DUMAS

Deux hommes, qui tentaient de fuir leur agresseur, ont été rattrapés, puis abattus à bout portant, hier soir, dans le vestibule d'une épicerie du quartier Mercier où ils avaient trouvé refuge.

Les nombreux coups de feu ont été tirés, vers 21 h 30, dans un petit abri extérieur qui protège l'entrée du supermarché IGA au 7975, rue Hochelaga, près de la rue Honoré-Beaugrand, dans l'est de Montréal. Les deux victimes, dans la quarantaine, ont été atteintes au thorax à plusieurs reprises et n'ont pu être identifiées, hier soir, par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

Il n'y a pas eu de vol dans l'épicerie, dit l'agent Ian Lafrenière du SPCUM. Les deux hommes auraient simplement tenté d'y entrer pour appeler à l'aide. Quatre policiers de la CUM ont pratiqué les manoeuvres de réanimation avant l'arrivée des ambulanciers.

Le tireur n'avait toujours pas été épinglé, tard hier soir, et le déroulement de l'agression a toutes les apparences d'un règlement de comptes.

Une jeune femme se trouvait à la caisse, près de la sortie, au moment où la fusillade a éclaté. « J'ai entendu un premier coup de feu. Puis, un gars a crié et était par terre. Il y a eu au moins quatre autres coups. Je me suis caché derrière le rack à fruits. Tout le monde a figé dans l'épicerie », raconte-t-elle.

« Puis, la caissière a lâché un wack à la générale pour qu'elle appelle le 911 », dit-elle.

Chose certaine, cette jeune mère de famille ne se baladera plus seule la nuit tombée. « J'ai peur pour mon petit bébé. C'est certain que je déménage, je retourne en banlieue. On est bien mieux là. »

Ce sont les quatrième et cinquième meurtres à survenir sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année, comparativement à trois à pareille date l'an dernier.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Les deux victimes ont été atteintes au thorax à plusieurs reprises dans le petit abri extérieur qui protège l'entrée du supermarché IGA.

Pas de virage à droite au feu rouge à Montréal

La Ville ne veut pas non plus imposer le port du casque protecteur pour les cyclistes

ÉRIC TROTTIER

Le ministre des Transports, Guy Chevrette, risque bien de rencontrer la Ville de Montréal sur sa route avant de permettre le virage à droite au feu rouge, d'imposer le port du casque aux cyclistes et de laisser les patineurs à roulettes circuler librement dans les rues de la métropole, comme le suggère son livre vert sur la sécurité routière au Québec.

La Ville de Montréal a présenté hier quatre mémoires qui seront soumis à la Commission parlementaire sur le livre vert du ministre, à partir de la semaine prochaine.

En bref, Montréal s'oppose au virage à droite au feu rouge, refuse de laisser les patineurs à roulettes circuler en dehors des pistes cyclables et n'entend pas obliger les cyclistes à porter un casque protecteur.

Tout le contraire des orientations

ministérielles, quoi !

« Il est étonnant de retrouver dans un livre vert visant l'amélioration de la sécurité routière (un scénario visant à) introduire le virage à droite au feu rouge », écrivent les auteurs du premier mémoire, dont *La Presse* a obtenu copie.

Le président du comité exécutif, Jean Fortier, a expliqué que le virage à droite n'est pas souhaitable pour une série de raisons de sécurité.

« On a beaucoup de personnes âgées à Montréal, et des enfants aussi. En outre, Montréal est une ville qui, à la différence de plusieurs grandes villes nord-américaines, doit composer avec la neige ; les conditions routières y sont parfois difficiles. Nous croyons donc que le virage à droite serait une pratique dangereuse », a-t-il dit.

Dans son mémoire, la Ville fait valoir que, comparée à toutes les grandes villes canadiennes où le virage à droite est permis, Montréal présente, de loin, le plus faible taux d'accidents avec blessés ou morts (4,9 accidents par 1000 habitants, contre 7,5 à Edmonton, 8,5 à Toronto, 9,5 à Vancouver, etc.).

Selon la Ville, ce bilan est imputable au fait que le virage à droite est interdit à Montréal, mais aussi à diverses mesures adoptées pour accroître la sécurité aux intersections achalandées. Enfin, Montréal soutient que le virage à droite ne permet de sauver qu'entre trois et 15 secondes par intersection, ce qui se traduit, pour les automobilistes, par des économies d'essence « négligeables », totalisant deux dollars par année par voiture.

Dans son deuxième mémoire, la Ville compare les patineurs à des « piétons à roulettes ». « Nous ne

permettons pas aux piétons de circuler dans les rues, encore moins un piéton qui se déplacerait rapidement, qui prendrait plus d'espace et nécessiterait une plus grande distance pour s'immobiliser », écrit les auteurs du rapport, en concluant que les patineurs devraient s'en tenir aux pistes cyclables, tout en étant assujettis au Code de la sécurité routière.

Quant au port du casque, le rendre obligatoire forcerait la Ville à mettre en place un système de contrôle « inutilement complexe, lourd et répressif », fait valoir l'administration Bourque dans un troisième mémoire. La Ville estime qu'il vaut mieux faire des campagnes de promotion sur l'importance du casque protecteur et « encourager les cyclistes à circuler dans les voies cyclables conçues pour leur sécurité ».

Enfin, la Ville semble d'accord avec le ministre Chevrette sur au

moins un point : l'utilisation par la police de cinéomètres photographiques.

« Cela permettrait de réduire la vitesse sur les grands boulevards », explique Jean Fortier.

Le cinéomètre photographique permet de capter de façon automatique le numéro d'immatriculation des véhicules dépassant les limites de vitesse. Pas besoin de policiers pour transmettre les contraventions : tout fonctionne à l'aide d'ordinateurs et de caméras informatisées. Un tel système, estime la Ville, permettrait de « faire comprendre aux conducteurs de véhicules que le risque de se faire prendre est maintenant plus élevé ».

Les cinéomètres photographiques seraient particulièrement profitables dans certaines artères, comme les boulevards Rosemont et L'Acadie, où les automobilistes atteignent régulièrement la vitesse de 90 km/h.

Les chauffeurs de la STCUM sont prêts à faire la grève

CLAUDE-V. MARSOLAI

Le syndicat représentant les 3600 chauffeurs d'autobus, opérateurs et guichetiers du métro est prêt à faire une grève d'une journée maintenant qu'il a négocié le niveau de services essentiels à maintenir en cas de conflit.

Le président de la section locale 1983 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), Serge Lavoie, a dit hier qu'une entente était intervenue pour maintenir le service normal d'autobus et de métro entre 6 h et 9 h le matin, 15 h et 18 h l'après-midi et 23 h et 1 h le jour de la grève.

La direction syndicale n'a pas encore fait savoir au Conseil des services essentiels quand elle entend déclencher la grève. Un avis de sept jours doit être donné au Conseil et à la STCUM pour que la grève soit légale. Le président a néanmoins indiqué qu'il commençait à perdre patience après 20 rencontres de négociations, puisque la question du régime de retraite n'est toujours pas réglée.

Le syndicat réclame une bonification du régime, notamment l'adoption en permanence du coefficient 80 (55 ans d'âge et 25 ans de service) pour qu'un employé ait le droit de prendre sa retraite. Ce régime est en vigueur depuis 1997, mais il doit prendre fin en 2004. On souhaite également indexer les rentes des retraités.

De son côté, la STCUM demande un congé

de cotisation annuelle de 30 millions dont 22,5 millions du régime du syndicat des chauffeurs. La caisse de retraite du syndicat affiche un excédent de 128 millions, ce qui pourrait prendre cinq ans à éliminer.

Sur le plan salarial, les syndiqués revendiquent des augmentations de 4 % par an pour un contrat de trois ans alors que la STCUM offre 5 % pour trois ans et la renégociation de la clause salariale pour deux ans additionnels. Le SCFP exige également une semaine de vacances additionnelle pour l'ensemble des employés.

De 4000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro il y a dix ans, les effectifs se situent maintenant à 3600. « Depuis la réforme Ryan en 1992, le nombre d'emplois a été réduit de 1000 postes dans l'ensemble des divisions à la STCUM et le service dispensé est à un minimum historique. Anciennement on comptait dix chauffeurs par ligne alors que maintenant on en compte six », souligne M. Lavoie.

À la STCUM, la porte-parole Odile Paradis confirme qu'il y a eu une diminution des effectifs, mais que l'introduction d'un système de gestion informatisé a permis de maintenir un service aussi efficace qu'anciennement. « Cela m'étonnerait que l'on en vienne à engager du personnel seulement pour tasser les usagers du métro aux heures de pointe comme cela se fait au Japon », dit-elle.

L'île aux Pruches mise en vente pour la troisième fois

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Devenue un cauchemar pour l'État qui en est le propriétaire depuis un jugement de la Cour du Québec et qui n'arrive pas à s'en débarrasser, l'île aux Pruches, à Laval, est mise en vente pour la troisième fois.

Lors de la première tentative, la direction générale des achats, gestion des surplus, avait demandé un minimum de 450 000 \$ et n'avait reçu aucune soumission. Devant cet insuccès, cet organisme du gouvernement est revenu à la charge quelques mois plus tard et a reçu quatre soumissions. La plus élevée était de 210 000 \$ et elle n'a pas été retenue.

L'État est propriétaire du « château » de 22 pièces, d'une résidence adjacente et de huit terrains vacants depuis 1998 dont l'entretien n'a pratiquement jamais été fait. Il en coûterait près d'un demi-million de dollars pour remettre les deux résidences en bonne condition. Afin de se départir de ce boulet, la

direction générale des achats demande une fois de plus des soumissions et elle n'établit pas de minimum. Elle se garde toutefois le loisir de refuser une offre si l'acheteur ne lui convient pas.

Les personnes intéressées à acquérir le domaine qui a connu divers propriétaires, dont la famille Lavigne, gagnante d'une grosse somme à la loterie, et le Hells Angels Scott Steinert, assassiné depuis, devront toutefois accompagner leur soumission d'une garantie de 10 000 \$. C'est après que la procureure de la section de lutte contre les produits de la criminalité eut convaincu le juge Michel Duceppe que Steinert avait acheté ce domaine avec de l'argent sale que l'État en est devenu propriétaire.

Vendredi et samedi, les personnes intéressées pourront visiter le domaine, à condition de payer 20 \$ pour la visite et l'obtention des documents d'appels d'offres.

SAISON DES SOLDES

Jusqu'à

70%

de réduction

À la une de nos soldes, les plus grands noms de la mode européenne pour hommes. Messieurs, à vos marques !

Marchandise sélectionnée.

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

www.lesailles.com

Je me fais plaisir

Actualités

Il faut 32 000 nouveaux professeurs

Les universités canadiennes prévoient dix années d'embauche massive

MARC THIBODEAU

Les universités canadiennes devront embaucher 32 000 professeurs au cours des dix prochaines années pour faire face à la hausse du nombre d'étudiants tout en palliant les départs à la retraite.

L'effort de recrutement à venir apparaît pour le moins considérable lorsque l'on considère que ces mêmes institutions ne comptent actuellement que 33 000 professeurs à leur emploi.

Ces projections sont issues d'une étude produite à la fin de l'année dernière par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), qui est passée largement inaperçue au Québec.

Le président de l'AUCC, Robert Giroux, estime que la tâche de recrutement des universités promet d'être tout simplement « écrasante ». Son association estime que le nombre d'étudiants dans les universités canadiennes devrait croître de près de 20 % en dix ans en rai-

son notamment de l'évolution démographique du pays et du développement de secteurs d'emploi exigeant une formation plus poussée. À lui seul, ce facteur explique 12 000 des 32 000 embauches projetées.

Les 20 000 embauches restantes découlent du vieillissement des professeurs des universités. M. Giroux indique, à titre indicatif, que 28 % d'entre eux ont actuellement plus de 55 ans alors que la moyenne canadienne, tous secteurs d'emploi confondus, se situe plutôt autour de 11 %. Les professeurs du Québec ne font pas exception à la règle puisque les plus récentes données du ministère de l'Éducation, pour 1997-1998, indiquent un

chiffre correspondant de 25 %.

Pour concrétiser 32 000 embauches d'ici 2010, ce qui porterait le nombre de professeurs dans les universités à 44 000, les administrateurs doivent recruter 3000 personnes par année alors que la moyenne depuis quelques années était plutôt de 1000.

Selon M. Giroux, les gouvernements devront réinjecter d'importantes sommes pour permettre l'atteinte de cette cible. Dans le cas contraire, le recrutement promet d'être « très » difficile, particulièrement pour les universités québécoises, qui ont vu leurs subventions fondre d'environ 22 % au cours des cinq dernières années. « Ils n'ont pas beaucoup de marge de manœuvre pour attirer les bons candidats », note-t-il.

Les problèmes de recrutement se font déjà sentir dans certaines institutions montréalaises, comme l'Université McGill et l'Université de Montréal, où des postes demeurent ouverts pendant plusieurs

mois faute de candidats acceptables.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université Concordia, Jack Lightstone, a appelé *La Presse* cette semaine après avoir pris connaissance d'un article paru lundi dans nos pages à ce sujet. Il prévient que le Québec « court à la catastrophe » si rien n'est fait pour permettre aux institutions de la province d'être plus compétitives en matière de recrutement.

À Concordia, explique M. Lightstone, 50 postes ne sont pas comblés actuellement faute de candidats appropriés. Au cours des dix prochaines années, ce sont 300 professeurs qui devront être trouvés pour faire face aux besoins créés par le vieillissement et la hausse du nombre d'étudiants. Un chiffre qui exclut les pertes qui pourraient survenir à cause du maraudage entre universités. Ce facteur est loin d'être négligeable puisque l'université anglophone dit avoir perdu 70 professeurs aux mains d'autres

universités, généralement situées à l'extérieur du Québec, au cours des trois dernières années. « Si on est incapable d'enrayer le phénomène, et rien n'indique que nous pourrions le faire, ça veut dire 250 professeurs de plus à recruter d'ici dix ans », note M. Lightstone.

Selon lui, le maraudage fait autant de dommages dans toutes les universités québécoises, mais les dirigeants évitent d'insister trop longuement sur le sujet pour ne pas envoyer le message aux professeurs que leur institution n'est pas compétitive en matière de conditions de travail.

« Je crois que nous n'avons pas poussé assez fort là-dessus. Nous nous retrouvons aujourd'hui le couteau sur la gorge », juge M. Lightstone, qui presse le gouvernement de revoir à la hausse le financement des universités.

« Je ne suis pas très optimiste à ce sujet », dit-il.

Le vieux bâtiment des HEC rénové pour les archives nationales



Claude-V. Marsolais

Bien qu'extérieurement l'ancien bâtiment de l'École des hautes études commerciales du 535, rue Viger Est, ait conservé son style beaux-arts original, il est devenu tout à fait méconnaissable à l'intérieur. Il vient de subir, sous la direction de l'architecte Dan S. Hanganu, une cure de rajeunissement et un agrandissement dans la perspective d'en conserver le tissu historique tout en intégrant dans un nouvel espace contemporain.

En fait, le bâtiment deviendra, lors de son ouverture officielle dans un mois, le Centre régional des archives nationales qui était logé depuis 13 ans dans une ancienne école de la rue Mullins, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, et qui contient 14 kilomètres de documents anciens, photos, cartes, plans et vidéocassettes.

Il ne faut pas confondre ce bâtiment avec le nouvel édifice de la Bibliothèque nationale du Québec inauguré en 1997 rue Holt, au sud du quartier Petite-Patrie. Ce que la BNQ conserve rue Holt, ce sont les documents publics : ceux que les citoyens peuvent acheter, qui sont édités au Québec ou qui sont « relatifs au Québec ». Les archives historiques gouvernementales, civiles et judiciaires, les documents privés, correspondance, actes notariés et textes relatifs à l'état civil, bref, tout ce qui est à caractère unique, c'est plutôt l'affaire des Archives nationales du Québec.

C'est pour conserver une partie de tout ce papier que M. Hanganu a conçu une intégration de trois anciens bâtiments, celui des HEC, la Maison Jodoin construite en 1870 et l'annexe construite en 1966 selon un modèle en palier, mais abrité par un nouveau toit de verre au niveau du nouvel atrium de cinq étages qui laisse pénétrer la lumière naturelle.

De l'entrée principale, rue Viger, on accède au nouvel atrium par l'ancien escalier monumental donnant accès à l'étage. Tout de suite, le regard du visiteur est attiré par la sculpture de Francine Larivée intitulée *Le Jardin secret*, haute de plus de 13 mètres, qui représente un iris versicolore sur le point d'éclorre et émergeant d'une commode double où sont entreposés des objets de mémoire (pierres, etc.).

L'atrium occupe l'espace qui était la cour arrière du bâtiment des HEC. Conçu comme un lieu de réception ou d'expositions, il donne sur l'ascenseur principal qui rappelle, malgré son enveloppe moderne, la transparence des ascenseurs parisiens que l'on retrouve dans les conciergeries de la vieille époque.

La galerie des géantes

Un autre escalier monumental à proximité de l'ascenseur mène à une nouvelle cour extérieure adjacente à l'annexe et à la Maison Jodoin, ainsi qu'à la galerie où se dressent monumentalement les quatre statues géantes qui ornaient autrefois la façade de l'ancien siège social de la Banque Royale du Canada, du 221, rue Saint-Jacques, à Montréal, et qui représentent l'allégorie de l'Industrie, des Mines, de la Pêche et de l'Agriculture. Ces quatre statues de trois mètres en marbre blanc de Géorgie, oeuvres d'Henry Augustus Luke-man, ont été données aux Archives nationales par Power Corporation qui les avait ac-



Le vieil édifice des HEC, à l'angle des rues Viger et Saint-Hubert.



Un nouvel escalier en colimaçon ajoute un élément décoratif à l'ancienne bibliothèque des HEC qui deviendra la salle de consultation.

quisées en 1996 lors d'une vente aux enchères et les avait fait restaurer.

De la galerie, on accède à la grande salle de recherche, l'ancienne bibliothèque des HEC, qui se caractérise par sa mezzanine sur trois paliers supportée par une armature de fonte rappelant les terrasses des vieilles maisons de la Nouvelle-Orléans et, fait exceptionnel, par un plancher en verre d'un pouce d'épaisseur dont on ignorait l'existence.

À gauche de l'entrée se trouve une petite salle pour le visionnement des microfilms. Comme cette salle n'avait rien de particulier, l'architecte a décidé d'habiller sa cloison externe d'une enveloppe de tissus en géotextile gris fixé par des câbles, en faisant une sculpture que l'architecte Gilles Prud'homme, associé de M. Hanganu, a baptisé *L'Oreille*.

M. Hanganu a prévu un escalier en colimaçon à partir du premier palier de la mezzanine pour accéder aux étages supérieurs où sont disposées les tables de consultation. Cet escalier est doré pour rappeler que l'on formait anciennement aux HEC des gens de pouvoir. Si l'on fait exception du mobilier, noir et acajou, l'ensemble, peint en blanc, est d'une très grande sobriété. Au plafond, les anciens lanterneaux ont disparu et sur le nouveau plafond on a prévu un jeu de lumières qui reconstitue des ombres sous forme de rosaces.

De la transparence

L'ancien mur intérieur de l'annexe, près de la cage d'ascenseur, a été habillé d'une surface de métal déployé et perforé qui donne une impression de transparence. Plus haut, le mur est enduit de zinc, ce qui fait contraste, et des ongles de métal y sont disposés afin de créer une ambiance par des jeux de lumière.

De la transparence

L'ancien mur intérieur de l'annexe, près de la cage d'ascenseur, a été habillé d'une surface de métal déployé et perforé qui donne une impression de transparence. Plus haut, le mur est enduit de zinc, ce qui fait contraste, et des ongles de métal y sont disposés afin de créer une ambiance par des jeux de lumière.

Au cinquième étage, l'ascenseur s'ouvre sur un espace prestigieux parsemé d'arbres artificiels qui ressemblent à des vrais plantés dans des puits blancs. Cet espace devrait convenir à des cocktails pour de petits groupes.

Enfin, l'ancien amphithéâtre, qui s'ouvre sur des fenêtres de quatre mètres sur la rue Saint-Hubert et pouvant accueillir 120 per-

sonnes pour des conférences ou des projections audiovisuelles, a été refait en neuf et doit accueillir un mobilier et un équipement moderne. Étrangement, on y accède sous les gradins par des ouvertures latérales.

L'édifice dispose de 24 salles différentes où sont entreposées 80 000 boîtes de documents anciens. Des bureaux et des comptoirs d'accueil ont été prévus pour les 30 membres du personnel.

De la place pour 15 ans

Le directeur général des Archives nationales du Québec, Robert Garon, estime que le centre régional de Montréal sera capable d'absorber les nouveaux legs pour les 15 prochaines années. « À Montréal, c'est le système judiciaire qui alimente le plus le fonds des Archives nationales. Il représente 3,5 des 14 kilomètres de documents conservés. En ce qui concerne les legs privés, nous sommes dans l'obligation de faire les difficiles pour ne pas nous encombrer. Nous avons d'ailleurs conclu des ententes avec la Bibliothèque nationale du Québec et le Centre canadien d'architecture pour recevoir certains documents spécialisés. »

Pour sa part, la directrice régionale, Dominique Vachon, signale que le nouvel emplacement constitue une amélioration exceptionnelle compte tenu des conditions passées. « La conservation des documents anciens dans un air contrôlé, une paroi interne ayant été construite de manière à ce que la température soit constante, est véritablement une amélioration significative, sans compter la plus grande disponibilité de places pour les chercheurs » dit-elle.

Bref, le nouveau siège social du Centre d'archives de Montréal constitue un tournant dans la conservation d'une part importante du patrimoine québécois. En effet, même si la fondation des Archives nationales du Québec remonte à 1920, ce n'est qu'en 1971 que le centre régional a été créé. Ses débuts furent marqués par plusieurs problèmes lorsqu'il logeait dans les anciens locaux du vieux palais de justice. Des inondations avaient endommagé de nombreux documents avant que le centre ne soit relégué à Pointe-Saint-Charles.

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'ancien bâtiment des HEC auront coûté 15 millions. « Ce fut un travail laborieux tellement le bâtiment avait été maltraité et vandalisé, mais nous sommes fiers du résultat », dit Dan S. Hanganu.

Ayant abrité l'École des hautes études commerciales jusqu'en 1970, le bâtiment fut occupé successivement par le cégep Dawson jusqu'en 1988 et par divers ministères, dont celui de la Sécurité publique qui accueillait au cours du week-end des personnes condamnées aux travaux communautaires.



L'architecte Dan S. Hanganu et son assistant Gilles Prud'homme devant *Les Géantes*.

Les humanitaires

Ce qui m'ennuie des voyages, c'est d'avoir à jouer les grands explorateurs, à la une de mon journal, au retour. Ce n'est pas un bon endroit pour causer, la une. Sweet, sweet pénales de ma page cinq. Savez ce que j'aimerais ? C'est que dans vingt-cinq ans, quand je prendrai ma retraite, ils retirent la page cinq du journal, un peu comme on a retiré le chandail de Guy Lafleur. Ce serait amusant un journal sans page cinq, non ? Anyway. Patientez un instant que j'ôte mes gros sabots et que je chausse mes pantoufles, voilà, voilà, on peut causer maintenant.

Vous, ça va ? Moi aussi, merci. En tout cas, je suis moins désespéré de l'Homme et de sa fiancée que je l'étais les derniers mois de l'année. Je dois ce début de sérénité aux gens admirables avec lesquels je viens de séjourner en Irak. Ces gens que l'on appelle « les humanitaires ».

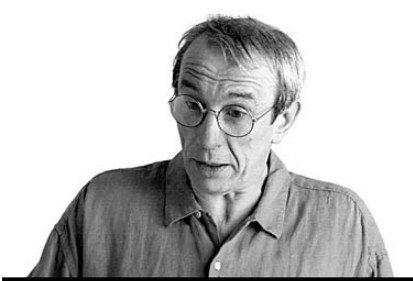
Au début du voyage, je me demandais ce que les membres de cette délégation allaient foutre en Irak. Témoigner des effets désastreux des sanctions, soit. Mais comment ? Par un communiqué qui sera publié en bas de la page A 14 ? Par des apparitions ici et là dans les émissions de variétés ? Je ne voyais pas.

Suzanne Loiselle, directrice de l'Entraide missionnaire, fait présentement rapport de son voyage en Irak dans une centaine de communautés religieuses du Québec. Denise Byrnes, représentante de l'Association québécoise des organismes de coopération, fait le même travail auprès d'une quarantaine d'ONG québécoises. La voilà, la réponse : une autre façon d'informer. Par infiltration, par irrigation, par petits canaux souterrains qui n'inonderont pas les grands médias. Suzanne et Denise incarnent tout à fait cette nouvelle race de « citoyens humanitaires »

qui viennent du vaste réseau des ONG, qui ont fait capoter Seattle, et qui sont en train de rééquilibrer le monde en tissant une sorte de société civile internationale, véritable contre-pouvoir de l'autre mondialisation, la mondialisation marchande.

Ainsi se répandent aussi les autres membres de la délégation, de tables rondes en diners-cause-ries, David qui vient de Médecins sans frontières, Josée et Caroline qui viennent des artistes pour la Paix, Rachad et Raymond qui viennent du milieu universitaire, Amir qui vient de Saint-Lambert, mais je m'arrête ici, je voulais seulement dire combien ces gens-là m'ont... intimidé. Intimidé, parfaitement. Cela n'a pas trop paru (j'ai la timidité timide), mais sans blague, on est souvent impressionné par ce qui nous manque le plus, je ne suis pas la personne la plus généreuse du monde ; or, c'était précisément le fonds commun de cette délégation : la générosité. Tous gens de bien. Ils m'ont parfois impatienté pendant le voyage, je les ai traités de naïfs, d'idéologues, d'utopistes, de communistes, de freaks, mais au fond c'est parce que j'étais jaloux. J'aimerais tellement, moi aussi, être un de ces gens de bien, mais bon, je ne peux pas tout faire, je suis déjà journaliste.

Au départ, je ne connaissais que Françoise David, la présidente de la Fédération des femmes du Québec à laquelle j'ai déjà fait une presque déclaration d'amour il y a quelques années. Françoise, lui avais-je dit un jour au Café Italia, Françoise, je ne vote presque jamais ; quand je le fais, c'est toujours avec la désagréable impression de me choisir



Pierre
FOGLIA

Faut je vous raconte la meilleure. Nous sommes allés à Bassera, la grande ville du sud de l'Irak ; en chemin, nous avons fait un petit arrêt touristique au confluent des grands fleuves mythiques de la Mésopotamie, l'Euphrate et le Tigre. Dans la Bible, il est dit que c'est ici, précisément à ce confluent, que Dieu cultivait son jardin qui s'appelait l'Eden comme vous le savez, c'est ici que tout a commencé, Adam, Ève, la pomme, le serpent, tout ça. Nous voici donc dans ce foutu jardin, y'a rien, mais vraiment rien, c'est laid, c'est nul, pas un brin d'herbe, pas une coccinelle, juste un sac de plastique que le vent a accroché à un arbre mort. Svend prend alors son petit air pédale exaspéré et me glisse du coin de la bouche :

— Si ça c'est l'Eden, alors moi je suis Ève !

Il fallait l'entendre aussi interpellé ses hôtes sur les-droits-des-gais-et-lesbiennes en Irak ! Je redoutais ce moment à cause du fourire que je devais réprimer, je le voyais venir de loin, il prenait son élan du haut des droits humains : « À propos, monsieur le ministre de l'Information, qu'en est-il des droits des gays et lesbiennes en Irak ? » La tête du mi-

nistre ! Et l'autre nono qui en remettait : « Il paraît que l'homosexualité est un crime ici ? Comme ça, vous allez me mettre en prison ? » Bref, ce con m'a si bien séduit que je songe, non pas à me faire pédé, il est un peu tard, mais peut-être à me faire chroniqueur politique.

Si je continue avec les anecdotes, vous allez croire qu'on s'est amusé tout le long. Pas du tout. On a visité 12 000 écoles, 33 000 hôpitaux, un camp de réfugiés qui n'avait strictement rien à voir avec ce qu'on était venu faire, on a rencontré plein de gens, même un archevêque qui nous a pris pour des valises, en fait tout le monde nous a pris pour des valises, c'est le propre de la propagande de vous fixer une poignée dans le dos. On est entré dans des maisons où entrent toutes les délégations parce que c'est sur le circuit, on a fait pleurer une petite fille de douze ans qui nous a dit : « Aujourd'hui vous me donnez des crayons de couleur, mais il y a six mois vous avez tué mon frère. » Elle n'a probablement jamais eu de frère. Et c'est ça le plus navrant, cette fausse détresse qui se superpose à la vraie, et la contamine d'un doute permanent.

On vient en Irak pour constater les désastreuses conséquences des sanctions, et témoigner à notre retour de cette épouvantable réalité que nous cache la propagande américaine, mais voilà qu'on se retrouve poissés dans une propagande pire encore. Je les ai trouvés parfois bien angéliques mes nouveaux petits copains, et parfois aussi, c'est plus grave, pas très regardants à choisir, entre deux propagandes, celle qui justifiait leur voyage. Cela m'a un peu consolé de n'être pas, comme eux, un de ces gens de bien.

Trop peu de gens réclament des pensions à l'étranger

FRANÇOIS BERGER

Des dizaines de milliers de résidents du Québec qui ont déjà travaillé à l'étranger, ou dont un conjoint ou un parent y a déjà travaillé, pourraient obtenir une pension d'un autre pays s'ils se donnaient simplement la peine de présenter une demande, selon le ministère québécois des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Le responsable de la direction des ententes de sécurité sociale au ministère, Yves Chagnon, a déploré hier le fait que trop peu de résidents du Québec s'adressent à son

service pour obtenir une pension de l'étranger, qu'il s'agisse d'une pension de retraite, d'invalidité ou destinée aux survivants.

Grâce à des ententes signées en-

tre le Québec et 22 pays, de nombreuses personnes peuvent être admissibles à des pensions étrangères. Cela concerne non seulement les immigrants qui ont travaillé dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers, mais également les Québécois nés au Québec et qui ont oeuvré à l'étranger à un moment où un autre de leur vie.

Depuis 20 ans, un peu plus de 60 000 résidents québécois ont obtenu des pensions étrangères par l'intermédiaire de ce service gou-

vernemental. Pourtant, le potentiel est d'un demi-million de personnes, selon M. Chagnon. Près de 30 % de ces pensionnés potentiels sont des Québécois de souche qui ont travaillé aux États-Unis dans les secteurs du textile, de la forêt ou de la construction.

Le ministère a estimé, en 1996, qu'une vingtaine de pays versaient annuellement environ 225 millions de dollars à des résidents du Québec au titre de pensions de retraite, de survie ou d'invalidité.

Les gens hésitent à présenter une

demande parce qu'ils craignent souvent que leurs rentes du Québec ou du Canada soient réduites s'ils obtiennent une pension étrangère. Ce n'est pas le cas, a précisé M. Chagnon, qui invite les résidents québécois ayant travaillé à l'étranger, ou leurs conjoints, leurs ex-conjoints ou leurs survivants, à s'adresser à la Direction des ententes de sécurité sociale aux numéros de téléphone suivants : 514-873-5030 à Montréal, ou 1-800-565-7878 ailleurs au Québec.

Actualités

L'EXPRESS
DU MATINLe maire de
Mont-Royal forcé
de réembaucher
son directeur général

■ Le conseil municipal de Mont-Royal a obtenu une injonction contre son maire, Riccardo Hrischan, l'obligeant à réembaucher le directeur général qu'il avait suspendu sans solde le 18 janvier dernier. Ce geste avait provoqué l'ire de cinq des six conseillers qui ont tenu une assemblée extraordinaire, le 21 janvier, pour renverser la décision du maire et remettre le directeur général, Duncan E. Campbell, en poste. Toutefois, quand celui-ci s'est présenté pour vaquer à ses occupations quotidiennes lundi dernier, le maire lui a de nouveau montré la porte. C'est à ce moment que les conseillers Georges Badeaux, Suzanne Caron, Cliff Carrie, Erin Kennedy et John D. Miller, se sont tournés vers les tribunaux pour « vaincre » le maire.

Agression dans
le métro

■ La police de la CUM tente d'élucider les circonstances d'une agression armée survenue tôt hier matin à l'intérieur de la station de métro de l'Église, à Verdun. La victime, un homme de 50 ans dont l'identité n'a pas été rendue publique, a été retrouvée par des employés du service de surveillance de la STCUM, inanimée sur le quai de la station, direction Honoré-Beaugrand, vers 0 h 15 hier. Après s'être approchés de l'homme qui semblait avoir été terrassé par un malaise, les agents de la paix ont constaté qu'il avait plutôt été atteint de quatre coups de couteau au thorax. Les policiers ont été appelés et les ambulanciers ont conduit le blessé à l'hôpital. La victime a subi une délicate intervention chirurgicale, mais les médecins ne peuvent se prononcer avant quelques jours sur ses chances de survie. L'arme du crime n'a pas été retrouvée et les policiers sont toujours à la recherche des auteurs de cette agression.

Fuite de gaz
dans le Vieux-Montréal

■ Une fuite de gaz a forcé l'évacuation d'une trentaine de résidents, tôt hier matin, d'un immeuble du Vieux-Montréal situé au 263, rue Saint-Sacrement. Cause de la fuite? C'est une chenillette déneigeant les trottoirs qui a accroché une sortie de gaz naturel, vers 6 h 40, selon les pompiers. La brèche a été colmatée vers 7 h 30. Personne n'a été blessé ni incommodé.

122 patients prêts
à sortir à RdP

■ Pas moins de 122 patients de l'hôpital psychiatrique Rivière-des-Prairies seraient prêts à sortir de l'établissement à condition que des ressources communautaires appropriées soient disponibles, ce qui n'est pas le cas pour l'instant. L'hôpital a complété récemment l'évaluation de ses 474 patients, donnant suite à un rapport accablant du Curateur public, qui affirmait en février 1999 que plusieurs d'entre eux ne nécessitaient pas d'hospitalisation. La direction de l'hôpital espère conclure d'ici deux ans les ententes nécessaires pour que des centres de réadaptation en déficience intellectuelle prennent en charge les patients. Quarante-sept patients ont déjà été relogés cette année et 27 suivront d'ici la fin mars, a dit le directeur général par intérim, Jean-Pierre Duplantier, qui assure qu'aucun nouveau transfert ne sera autorisé tant que les ressources extérieures ne seront pas mises sur pied.

Feu à DdO

■ Un incendie a rasé la moitié d'un petit centre commercial de Dollard-des-Ormeaux, dans la nuit de mardi à hier. Le feu a pris naissance, vers 3 h 45, dans la partie ouest du Carré Saint-Jean, au 4701, boulevard Saint-Jean. Un studio de danse, un restaurant, un salon de coiffure, une garderie et un magasin d'art ont été complètement détruits par les flammes. Une quarantaine de pompiers de Dollard-des-Ormeaux, Pierrefonds, LaSalle/Verdun, Pointe-Claire, Dorval et Lachine ont été dépêchés sur les lieux. Le feu a été sous contrôle à 6 h 10. L'origine de cet incendie fait l'objet d'une enquête, dit Robert Kirby, directeur du service des incendies de Dollard-des-Ormeaux. Il n'y a pas eu de blessés.

Réunion houleuse à la CSEM

Le plan du ministre pour résoudre les problèmes d'espace à la CSDM a du plomb dans l'aile

MARC THIBODEAU

Le plan du ministre de l'Éducation, François Legault, pour résoudre les problèmes d'espace de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a du plomb dans l'aile.

M. Legault, qui doit faire connaître dans les prochains jours l'ensemble des mesures qu'il entend prendre pour venir en aide à la commission scolaire francophone, avait demandé la semaine dernière à la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) de transférer trois écoles récemment fermées, soit Francesca Cabrini, Somerled et Saint-Kevin.

Les commissaires de la CSEM ont plutôt décidé hier soir lors d'une rencontre extrêmement mouvementée de ne pas fermer la première école, une semaine jour pour jour après avoir décrété le contraire lors d'une réunion spéciale qui marquait l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion.

Cette volte-face a été précipitée par les demandes pressantes des parents, qui se sont présentés en grand nombre à la réunion régulière du conseil. Dès les premières minutes, ils ont repris où ils avaient laissé la semaine dernière en réclamant la mise en tutelle de la CSEM.

Tandis que les commissaires se penchaient sur les procès-verbaux des réunions précédentes, une étape habituellement bouclée en peu de temps, les insultes se sont mises à fuser.

Le président de la CSEM, George Vathilakis, a décidé de décréter une pause de vingt minutes. L'un des parents de Francesca Ca-



Sam Guglielmi (à gauche), l'un des parents de l'école Francesca Cabrini venus pour protester contre la fermeture de l'établissement, en est presque venu aux poings avec le commissaire James Kromida.

brini, Sam Guglielmi, qui haranguait les dirigeants de la commission scolaire, en est alors presque venu aux poings avec le commissaire James Kromida, visiblement exaspéré.

Une fois le calme revenu, les membres du conseil se sont penchés sur une demande à teneur juridique des parents de Francesca Cabrini, de Somerled et de deux autres écoles fermées qui ont invoqué un article de la Loi sur l'instruction publique pour demander la reprise du vote.

Le conseiller juridique de la CSEM a précisé que l'article en question ne pouvait s'appliquer

aux fermetures d'écoles. Certains commissaires ont toutefois rejeté énergiquement cette affirmation jusqu'à ce que l'un d'entre eux demande finalement que les votes relatifs aux quatre écoles soient immédiatement repris.

Les membres du conseil, après avoir échangé entre eux plusieurs commentaires acerbes, ont finalement accepté de procéder en ce sens. Ils ont décidé, dans un premier temps, d'écouter les représentants de Francesca Cabrini avant de se retirer pour réfléchir.

À leur retour, ils ont voté par 10 voix contre 5 en faveur du maintien de l'école pour le plus grand plaisir

des parents présents.

Le président du conseil d'établissement, Bruno Ugolini, avait déjà prévenu que les parents porteraient leur combat en cour si les commissaires refusait de reculer.

Au moment de mettre sous presse, le commissaire s'apprêtait à stater de nouveau sur le sort de l'école Somerled, qui menaçait aussi de s'adresser aux tribunaux.

Tous ces développements sont survenus avant même que le conseil ne se penche sur la demande du ministre, qui prévoit, en contrepartie du transfert demandé, une compensation financière de 3,2 millions de dollars.

Un accident fait deux morts sur la 10

La tempête fait la vie dure aux automobilistes partout en province

Presse Canadienne
GRANBY

La tempête de neige sévissant dans le sud-ouest du Québec depuis mardi soir a été à l'origine d'un accident ayant coûté la vie à deux jeunes femmes dans la vingtaine et causé des blessures à huit de leurs compagnons de route, hier, sur l'autoroute 10, à la hauteur de Saint-Étienne-de-Bolton, à une quarantaine de kilomètres de Sherbrooke. Une troisième personne se trouvait dans un état critique hier soir.

L'accident s'est produit peu après 19 h, près de la borne kilométrique 94, alors qu'une fourgonnette transportant 12 personnes et se dirigeant vers Sherbrooke a fait une embardée sur la chaussée enneigée et glissante.

En fin de soirée, la Sûreté du Québec (SQ) n'était pas en mesure de confirmer l'identité des victi-

mes, leurs proches n'ayant pas été informés des décès.

« Le conducteur du véhicule en aurait perdu le contrôle en raison d'un coup de vent latéral, a indiqué le porte-parole de la SQ, l'agent Pierre Robichaud. Le véhicule aurait ensuite effectué des tête-à-queue et son arrière a violemment percuté la base de ciment d'un viaduc. »

Selon l'agent Robichaud, les occupants de la fourgonnette seraient des travailleurs d'une compagnie d'inventaires retournant à leur domicile, dans la région sherbrookoise après avoir passé la journée sur la Rive-Sud de Montréal.

En raison de la gravité de l'accident, à peu près tous les véhicules ambulanciers de la région ont été dépêchés sur place. Au moins quatre blessés ont été transportés vers le CHPY, à Granby. Plusieurs autres ont été dirigés vers l'hôpital La Providence de Magog.

Dès leur départ des lieux, les spécialistes de la SQ en scènes d'accident ont pris la relève pour amorcer leur enquête. L'autoroute, en direction est, a été fermée à la circulation vers 20 h, et le demeurait toujours vers 22 h, les usagers étant contraints d'effectuer un détour via Waterloo.

Circulation difficile

Par ailleurs, la circulation a été difficile sur de nombreuses routes du Québec hier à la suite de la tempête qui a laissé de 10 à 30 centimètres de neige, selon les régions. Même si elles ont été moins importantes à Montréal qu'ailleurs en province, les précipitations ont tout de même ralenti considérablement les automobilistes aux heures de pointe.

C'est le centre et l'est de la province qui ont été les plus affectés en raison du vent qui a causé de la poudrière, rendant la chaussée glis-

sante et la visibilité réduite à plusieurs endroits. De Québec à Matane, on a signalé des vents de 20 à 40 kilomètres à l'heure.

En Mauricie, une jeune femme dans la vingtaine est morte dans une collision survenue sur l'autoroute 55, près de Shawinigan. La victime était la passagère d'un véhicule qui a été embouti par une fourgonnette avant d'aller s'écraser contre un camion semi-remorque. La conductrice de la voiture a subi plusieurs fractures.

L'autoroute 20 a été fermée hier matin entre Lévis et La Pocatière, dans le Bas-Saint-Laurent, de même que la route 138 entre Beaulieu et Baie-Saint-Paul, dans Charlevoix.

Dans la Réserve faunique des Laurentides, la route 169, entre Hébertville et la jonction de la route 175, a été fermée à la circulation pendant quelques heures en raison d'un train routier, qui a fait une sortie de route en matinée.

Têtes d'affiche

■ Des Kofi Annan en devenir ont pu goûter aux plaisirs de la diplomatie lors de la première simulation de l'ONU francophone au Canada. Les 14, 15 et 16 janvier, au Collège Jean-de-Brébeuf, a eu lieu SimONU Québec qui a réuni une cinquantaine de participants venus de partout au Québec. Peu de gens connaissent cette activité parascolaire. Elle est pourtant très populaire dans le monde. En 1992, l'ONU répertoriait plus de 130 simulations réparties dans 26 pays. Au Québec, des petits groupes ont bien fait des activités semblables, mais les étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf ont décidé de faire les choses en grand: ils ont fondé L'Association des simulations de l'ONU du Québec au printemps dernier. Le groupe a même un site Internet très complet (<http://simonu.tripod.com>) qui explique en détail ses activités. Le tout a été mis sur pied par Jean-Pierre Klot, étudiant au baccalauréat international, sciences de la santé, au Collège Brébeuf. Le collégien espère que les SimONU trouveront leur place dans le paysage québécois au même titre que les Génies en herbe ou les Parlements jeunesse.

■ La Ville de Laval lance son 16^e concours « Hommage aux bénévoles ». Son but est d'honorer des personnes ayant donné temps et énergie pour des oeuvres à but non lucratif. Tous les organismes com-

munitaires lavallois ont reçu des formulaires de mise en candidature. Ils ont jusqu'au 11 février pour nommer les bénévoles qui ont particulièrement bien servi leur cause. Pour renseignements, communiquez avec le Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de Laval au (450) 662-4343. Plusieurs prix seront attribués lors de la soirée hommage qui aura lieu le 18 avril.

François
Massicotte

des médecins de l'hôpital Sainte-Justine et des parents d'enfants souffrant de maladies cardiaques. L'association procure des services de soutien à ces enfants et à leurs parents. Récemment, En Coeur, avec la collaboration des Fonds de charité Dunkin' Donuts, mettait sur pied une clinique mobile qui permet aux cardiologues de rendre visite à leurs patients des régions éloignées plutôt que l'inverse. En Coeur a également participé à l'im-

plantation de la télémédecine à l'hôpital Sainte-Justine et fournit de l'équipement de pointe aux hôpitaux québécois. L'objectif de cette campagne 2000 est de ramasser 500 000 \$. Pour ce faire, les restaurants La Cage aux sports organisent des activités spéciales: une promotion Saint-Valentin au cours de laquelle un pourcentage des profits sera remis à En Coeur, ainsi qu'un tournoi de golf et une soirée au hockey. L'humoriste François Massicotte est le porte-parole de cette campagne qui se terminera le 8 mars. On peut faire des dons en composant le 1 900 870-2638 ou en se procurant les suçons En Coeur vendus 1 \$ dans le réseau des magasins Métro et Richelieu.

Benoît
Larocque

sur la vie Clarica s'est engagée à verser 50 000 \$ sur une période de cinq ans à la Fondation. Le vice-président de Clarica, Benoît Larocque, a remis à l'automne le deuxième chèque de 10 000 \$,

montant qui sera utilisé pour acheter de l'équipement de haute technologie. Le Centre hospitalier Fleury est un établissement de santé courte durée qui accueille des patients provenant surtout du quartier Ahuntsic et de Montréal-Nord. Environ 5300 personnes y sont hospitalisées annuellement.

■ Il est encore temps de s'inscrire à l'Université de Sherbrooke... si vous êtes un aîné! En effet, la période d'inscription est toujours ouverte puisque la plupart des cours ne commenceront pas avant la mi-février. Ces cours sont offerts aux personnes retraitées ou en voie de l'être. Aucune formation préalable n'est exigée pour participer au « Programme de formation continue des personnes aînées ». Les cours sont donnés dans plusieurs antennes universitaires situées aux quatre coins de la province: Charlevoix, Laval, Granby, Sherbrooke... Les cours, causeries ou ateliers abordent des sujets variés: la Russie post-communiste, Voltaire, l'horticulture, l'économie ou la psychologie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au (450) 670-5027. Il y aura la semaine prochaine plusieurs séances d'informations dans différents régions du Québec.

Adressez vos communications à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue Saint-Jacques
Montréal, H2Y 1K9

Île de Montréal

La RIO peut à nouveau tenir des expositions

Mais les nageurs devront se contenter du bassin de réchauffement jusqu'à la mi-avril

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Les différents salons pourront bel et bien avoir lieu au Stade olympique cet hiver. La RIO inaugurerait hier son nouvel espace d'exposition temporaire, un espace totalisant 91 236 pieds carrés dont la moitié est installée par dessus la piscine olympique. Une facture de 1,5 million de dollars que la RIO entend passer à Birdair.

« On donne suite à une situation difficile », a dit Alain Riendeau, président de la RIO depuis le 17 décembre dernier. Effectivement, la situation est assez difficile. La médiation avec Birdair vient de commencer, après que la firme américaine propriétaire de la toile eut repoussé maintes et maintes fois son rapport expliquant la déchirure du 18 janvier 1999.

M. Riendeau se donne trois mois et demi pour arriver à une entente ; pas une journée de plus. Et, contrairement au ministre Boisclair qui souhaite éviter une bataille juridique, il croit qu'il faudra peut-être passer devant les tribunaux pour enfin sommer Birdair de respecter ses engagements. « On va actionner

s'il le faut, avoue M. Riendeau, mais ça serait un chemin difficile », précise celui qui espère que la médiation à huis clos incitera Birdair aux confidences.

Depuis la déchirure de la toile, l'espace de jeu est inaccessible l'hiver pour des raisons de sécurité. C'est un espace de 240 000 pieds carrés que la RIO perd. Pour pallier cette fermeture et permettre la tenue de foires d'envergure, la RIO a aménagé cet espace au Centre sportif, condamnant du coup 35 % des installations récréatives, dont la piscine olympique. Les nageurs devront se contenter du bassin de réchauffement jusqu'à la mi-avril, moment où l'on démontera le plancher temporaire.

Selon M. Riendeau, la RIO n'avait pas d'autre choix si elle voulait continuer de percevoir des revenus de location, argent essentiel pour la survie des activités sociales et sportives du Stade. Il insiste sur le fait que la RIO doit marier sa vocation économique à sa vocation sportive. « Ce n'est pas un ou l'autre, explique le président ; c'est un pour l'autre. » Les diverses expositions se tiendront donc dans cet espace réduit.

Les frais de cet arrangement, 1,5 million, seront réclamés à Birdair en plus des 4,1 millions déjà demandés pour l'hiver 1999 et des autres coûts qu'occasionne la fermeture de l'aire de jeu.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Jusqu'à la mi-avril, la piscine olympique est recouverte d'un plancher sur lequel se dérouleront les salons à l'affiche au Stade cette année.

M. Riendeau espère que la RIO n'aura pas à réinstaller cette structure de métal sur la piscine olympique l'année prochaine. La RIO entend combler le départ des Expos, prévu en 2002, par la venue de foires internationales. Elle a donc tout

intérêt à rendre le Stade attrayant, et ce, le plus tôt possible : ce qui n'est pas simple dans la situation actuelle.

Rappelons que le Centre Metaforia et son spectacle Oceania a finalement préféré de s'installer au cen-

tre-ville. Le Planétarium n'a toujours pas annoncé s'il déménageait au Parc olympique et le complexe de cinémas Famous Players, dont on prévoyait le début de la construction pour l'automne dernier, n'est toujours pas commencé.

La Cour accorde 6500 \$ à un photographe... photographié

Paul Bonneville s'est retrouvé à son insu dans une pub de la bière La Boréale

CHRISTIANE DESJARDINS

Outré de se voir en photo dans une publicité de la bière La Boréale, Paul Bonneville, un photographe professionnel, vient de se voir accorder 6540 \$ par la Cour supérieure pour atteinte à la vie privée.

M. Bonneville, 48 ans, a été croqué sur le vif et à son insu, alors qu'il participait au tam-tam jam, qui se déroule sur le mont Royal, les dimanches d'été. On le voit jouer de la guitare avec d'autres individus. En décembre 1998, un ami lui signale qu'il l'a reconnu dans un dépliant qui accompagne chaque caisse de Boréale, tout cela dans le cadre d'une campagne de promotion dont le thème est « pure originalité ».

M. Bonneville dit avoir été choqué, d'autant plus qu'il connaît bien les rouages du milieu. Il est propriétaire d'un commerce de photographie professionnelle et fait lui-même des contrats pour des agences de pub. Ce genre de choses ne se fait pas en publicité, dit-il. Il faut avoir recours à des modèles. Il a déposé une poursuite de 80 000 \$ contre Les Brasseurs du Nord, fabricants de La Boréale, et AB Communications, l'agence qui a monté la campagne et fait prendre les photos.

Ces derniers ont allégué qu'après avoir choisi quelques photos sur les centaines qui avaient été prises pour cette campagne, le photographe était retourné au tam-tam jam pour tenter de joindre M. Bonneville et

lui demander son accord pour utiliser la photo. Il ne l'a pas trouvé et la photo a tout de même été utilisée. La campagne a duré de novembre 1998 à mars 1999.

En bout de ligne, le juge Irving J. Halperin condamne Les Brasseurs du Nord et A.B. Communications à payer conjointement 6000 \$ à M. Bonneville. Il recevra également une autre somme de 540 \$ des Brasseurs du Nord.

M. Bonneville ne se réjouit qu'à moitié de ce jugement. « Boréale s'en est bien tirée avec 6000 \$. Moi, quand j'aurai payé mon avocat, il ne me restera pas grand-chose », dit-il en soulignant que le photographe n'a jamais tenté de le retrouver au tam-tam jam. « J'étais là tous les dimanches, tout le monde me connaît. »

M. Bonneville précise que ce n'est pas une attaque contre les photographes qu'il a faite, mais contre l'utilisation d'une image personnelle à des fins publicitaires.

« Je me suis retrouvé dans une caisse de bière et je n'avais pas donné mon accord pour cela. Ça n'a rien à voir avec l'affaire Duclos (une jeune fille de 17 ans avait poursuivi le photographe Duclos et les Éditions Vice-Versa après avoir vu sa photo dans un magazine culturel). Lui, ce n'était pas de la pub qu'il faisait. Il y a une grosse différence. Les photographes ont le droit de relater les faits. »



La photo de Paul Bonneville jouant de la guitare au tam-tam jam, apparaît sur cette brochure qui fut distribuée entre novembre 1998 et mars 1999.

Ottawa met en péril le programme triennal d'immobilisations de Montréal, dit Rotrand

ÉRIC TROTTIER

Le chef de la Coalition démocratique de Montréal, Marvin Rotrand, estime que le report à l'année prochaine du programme fédéral d'infrastructures, comme *La Presse* l'a annoncé hier, rend caduc le programme triennal d'immobilisations (PTI) adopté par la Ville de Montréal en novembre dernier.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir hier au président du comité exécutif, Jean Fortier, M. Rotrand demande à la Ville d'organiser une réunion du conseil « dans les plus brefs délais » afin de revoir tout le PTI.

« Comme le gouvernement fédéral semble déterminé à reporter d'un an son programme d'infrastructures, le PTI de la Ville n'est plus que virtuel », affirme M. Rotrand. Selon lui, sans les subventions associées à ce programme fédéral-provincial-municipal, évaluées à 173 millions dans le PTI, la Ville devra nécessairement abandonner des projets importants.

« Si c'est le cas, la Ville doit absolument refaire son budget opérationnel ; les emprunts prévus (dans le PTI) devront être reportés et l'argent économisé devra servir à diminuer les taxes, ou à augmenter les services », affirme M. Rotrand, qui, ultimement, favorise cette der-

nière option. Le conseiller de Snowdon préférerait toutefois que la Ville, « qui a négligé ses infrastructures durant le premier mandat du maire Bourque », décide d'aller de l'avant avec les centaines de projets prévus dans le PTI 2000-2001-2002, qui prévoyait notamment la réfection de dizaines de kilomètres de trottoirs et de chaussées, ainsi que la reconstruction de puisards et d'une partie du réseau d'aqueduc.

Pour ce faire, ajoute le conseiller Rotrand, la Ville n'aurait qu'à emprunter davantage et à faire certains choix budgétaires. « À partir du moment où le programme fédéral d'infrastructures est abandonné, tout reste à discuter, conclut-il. C'est pourquoi la Ville doit tenir une assemblée spéciale sur la question. »

Interrogé à la sortie de la réunion hebdomadaire de son comité exécutif, le maire Bourque a refusé de spéculer sur cette affaire, hier midi. « Ce ne sont que des rumeurs, a-t-il déclaré. Je m'en vais à Ottawa mardi pour rencontrer Jean Pelletier (chef de cabinet du premier ministre Chrétien), justement pour discuter de ça, avant le dépôt du budget. Nous verrons après. Mais il est clair qu'on ne dépensera pas ce qu'on n'a pas. »

Pour sa part, Jean Fortier s'est dit déçu. « Les infrastructures de Montréal sont vieilles ; on a besoin de ces investissements », a-t-il dit, avant d'ajouter qu'il attendait, lui aussi, la décision finale d'Ottawa.

Mes lettres de recommandation

Étudiez à l'UQAM et accédez à :

- Des programmes novateurs branchés sur l'avenir
- Un enseignement de qualité donné par des professeurs disponibles
- Un encadrement soutenu tout au long de votre cheminement d'études
- Un esprit d'équipe et d'entraide entre les étudiants
- Un campus moderne dans un quartier culturel animé

L'UQAM vous offre aussi l'accès aux nouvelles technologies :

- Ateliers de formation
- Bibliothèque virtuelle
- Laboratoires informatiques
- Accès à Internet
- Recherche documentaire informatisée

L'UQAM vous met sur le chemin de la réussite !

Pour information :
(514) 987-3132
www.uqam.ca

UQAM

L'avenir est ici

La Fondation de l'UQAM offre plus de 200 bourses d'excellence chaque année, en plus de 50 Bourses d'entrée Pierre-Péladeau destinées aux finissants de cégeps.

Rive-Sud/Montérégie

La victime avait grandement abusé de médicaments

MARTHA GAGNON

La coroner Anne-Marie David a entendu hier l'histoire pathétique de *Carolyn Roy*, une mère de 33 ans, de Sainte-Julie, dont le bébé a dû subir un sevrage à sa naissance en raison d'une intoxication médicamenteuse durant la grossesse.

Une enquête publique a été instituée pour clarifier les causes et les circonstances de la mort de Mme Roy, survenue le 11 octobre 1998 à sa résidence. Le procureur, François Daviau, a expliqué que le rapport d'autopsie n'avait pu déterminer si le décès avait été causé par un abus de médicaments.

« Nous devons examiner tout l'aspect des prescriptions étant donné que le rapport n'est pas clair », précise-t-il. Un médecin expert assiste à l'audience.

Depuis plusieurs années, la jeune femme, qui souffrait d'obésité, de maux de dos et de migraines, prenait de fortes doses de médicaments contre la douleur et le

stress. Elle se promenait d'un cabinet de médecin à l'autre pour obtenir des ordonnances. Elle fréquentait aussi plusieurs pharmacies.

Mme Roy a même continué de prendre des médicaments durant sa grossesse avec pour résultat que son fils est né avec un grave problème d'intoxication, le 1^{er} février 1998. Il est demeuré un mois à l'Hôpital pour enfants de Montréal pour y subir un sevrage. Même après ce triste épisode, la mère a continué à consommer des médicaments.

Les professionnels de la santé ont-ils effectué le suivi nécessaire auprès d'elle et de l'enfant ? Comment Carolyn Roy a-t-elle réussi à

déjouer le système pour obtenir des ordonnances sur une aussi longue période ? Les médecins ont-ils encouragé sa dépendance ou tenté d'y mettre fin ? La famille est-elle intervenue pour aider la jeune femme ? S'agit-il d'un suicide ou de la conséquence dramatique d'une consommation abusive de médicaments durant plusieurs années ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles l'enquête du coroner tentera de répondre. Des membres de la famille ont témoigné hier, alors que les médecins traitants seront entendus seulement en mai.

Premier témoin, Michel Dalpé, le conjoint de Mme Roy, est demeuré sur la défensive, peu loquace, hésitant à répondre aux questions même les plus simples. Dans le but de le rassurer, la coroner a expliqué que l'interrogatoire n'était pas un piège et que personne ne voulait lui faire de reproches sur ses agissements.

Selon M. Dalpé, un médecin s'est plaint que Mme Roy ne lui

avait pas dit qu'elle était enceinte. Ce qu'elle niait. Il a cessé de la suivre.

— Saviez-vous qu'elle consultait un, deux, trois et quatre médecins en même temps ? a demandé Me Daviau. « Non », a répondu le témoin. Un peu plus tard, il a expliqué que les « médecins lui prescrivait des pilules pour ci et pour ça. L'organisme s'habitue et il en demande plus. Son dos la faisait souffrir et personne ne trouvait de solutions. Seulement des calmants. »

— Avez-vous fait quelque chose pour l'aider à diminuer sa consommation de médicaments ou vous l'avez laissé faire ? poursuit l'avocat. « Je ne l'ai pas découragée, dit M. Dalpé. Elle souffrait trop. Elle disait toujours qu'elle n'était pas prête à arrêter. »

À l'âge de 21 ans, Carolyn Roy prenait déjà des Ativan. En 1995, elle a effectué une cure de désintoxication de trois semaines à l'hôpital Saint-Luc, mais elle est vite retombée dans le cercle vicieux des

pilules. En 1996, un pharmacien a été désigné pour remplir les ordonnances de Mme Roy qui n'était plus autorisée à se présenter dans d'autres pharmacies étant donné ses problèmes de surconsommation.

Peu de temps avant le baptême de l'enfant, en août 1998, l'état de santé de Mme Roy a commencé à inquiéter des membres de sa famille. Elle s'endormait un peu partout. Un médecin a même été appelé un soir.

Le jour du décès, il y a eu un conseil de famille pour discuter de la situation. Le père s'est dit prêt à demander l'intervention du CLSC si Carolyn refusait de se faire soigner. Elle était mécontente et craignait qu'on lui enlève l'enfant. Quelques heures plus tard, son conjoint l'a trouvée inanimée dans son lit. Il a effectué un massage cardiaque sans succès. Selon lui, ce n'est pas un suicide.

2819974L
Not Found

Faut-il vacciner les bébés contre la grippe ?

Les enfants de moins de deux ans sont très sensibles au virus de l'influenza

ANDRÉ PRATTE

Deux études publiées ce matin par le *New England Journal of Medicine* montrent que les enfants de moins de deux ans sont particulièrement sensibles au virus de la grippe (influenza).

Les auteurs de ces études estiment qu'on devrait envisager sérieusement de vacciner ces petits, comme on le fait déjà pour les personnes âgées.

« Notre étude du nombre accru d'hospitalisations, de visites en clinique externe et de prescriptions d'antibiotiques démontre que l'influenza affecte les enfants en santé et laisse penser qu'un recours aux vaccins au sein de cette population pourrait produire des bénéfices substantiels », écrivent des chercheurs de l'école de médecine de l'Université de Washington.

L'étude de cette équipe portait sur les dossiers de dizaines de milliers d'enfants inscrits auprès de l'assurance-maladie de l'État du

Tennessee entre 1973 et 1993. Les médecins ont calculé que chez les petits de moins de six mois, l'influenza était vraisemblablement responsable chaque année de 104 hospitalisations par 10 000 enfants. Plus les enfants vieillissent, moins l'impact de la grippe sur le nombre d'hospitalisations est important.

L'influenza aurait aussi provoqué une augmentation de 6 % à 15 % du nombre d'enfants de moins de 15 ans admis en clinique externe, et de 3 % à 9 % du nombre d'enfants auxquels on a prescrit des antibiotiques.

« Ces résultats militent en faveur de la désignation des enfants de moins d'un an comme étant à haut risque pour l'influenza, écrivent les



The
New England
Journal of
Medicine

commandé. »

Les problèmes

Une autre étude réalisée auprès de milliers d'enfants des États de Californie et de Washington arrive à des résultats similaires. Ses auteurs concluent qu'aux États-Unis, entre 8400 et 11 700 enfants d'entre six mois et deux ans sont hospitalisés chaque année à cause de la grippe.

« Même si cette estimation du

auteurs de cette étude. La hausse du taux d'hospitalisation dans leur cas est en effet semblable à celle qu'on enregistre chez les adultes pour lesquels le vaccin est re-

commandé. »

nombre d'hospitalisations potentiellement évitables est impressionnante, une modification éventuelle de la politique nationale de vaccination contre l'influenza exigera une évaluation prudente de toutes les considérations pertinentes », soulignent-ils. Ces propos ont d'autant plus de poids que les chercheurs en question oeuvrent au National Center for Infectious Disease, l'organisme qui coordonne la lutte contre les maladies infectieuses aux États-Unis.

Parmi les facteurs militant contre la vaccination des petits enfants contre la grippe, on souligne :

- le nombre déjà élevé de vaccins qui sont administrés aux enfants ;
- les problèmes logistiques qu'entraînerait la vaccination chaque automne de tous les enfants de moins de deux ans ;
- les coûts ;
- les risques éventuels.

Sur ce dernier point, dans un éditorial également publié dans le

New England Journal of Medicine, un médecin de Boston rappelle qu'un nouveau vaccin contre le virus causant la diarrhée a dû être retiré du marché l'automne dernier en raison d'effets secondaires qui n'avaient pu être dépistés à l'étape expérimentale.

Le directeur de la Protection de la santé publique au ministère de la Santé du Québec, le docteur Maurice Poulin, a accueilli avec intérêt ces nouvelles études. « Nous n'avions pas envisagé d'étendre la vaccination aux jeunes enfants, mais on est en train de préparer notre campagne pour l'automne prochain. C'est sûr que ça va rentrer dans les éléments qu'il faudra considérer. »

Le ministère fera toutefois face à un problème de taille lorsque viendra le temps d'évaluer la pertinence d'une telle mesure : il n'existe pas de statistiques sur le nombre d'enfants frappés par l'influenza chaque année au Québec.

2819974R
Not Found

Actualités

OGM : vaudrait mieux pas d'accord plutôt qu'un accord trop permissif

Les exportateurs de céréales transgéniques, dont le Canada, amadouent l'Union européenne

MATHIEU PERREAULT

Les morceaux du casse-tête se mettent lentement en place pour le Protocole de biosécurité.

Le président des négociations sur le commerce des organismes génétiquement modifiés (OGM), Juan Mayr, a dissous tard mardi soir le groupe qui étudiait les exemptions au Protocole, et lancé les pourparlers sur l'épineuse harmonisation avec l'Organisation mondiale du commerce.

Les pays en voie de développement maintiennent toutefois la pression: le délégué éthiopien, Tewolde Egziaber, a prévenu dans une entrevue qu'il « vaudrait mieux pas d'accord du tout plutôt qu'un accord trop permissif ». Le tiers-monde a tenté en vain de circonscrire les exemptions arrêtees pour les produits pharmaceutiques, de laboratoire, et en transit.

Les grains inclus dans l'accord

Les grands exportateurs de céréales transgéniques, réunis dans le groupe de Miami dont font partie le Canada et les États-Unis, ont réussi à amadouer l'Union européenne en incluant les grains dans l'accord. Le tiers-monde, dont les suggestions sont souvent balayées du revers de la main, doit se contenter de subventions pour des systèmes de réglementation alimentaire. Les pays

qui n'en ont pas pourraient faire appel à la Banque mondiale, a suggéré en conférence de presse le conégociateur du Canada, Richard Ballhorn.

Quoi qu'il en soit, le Colombien Mayr se félicitait hier de la « merveilleuse atmosphère » qui régnait à l'OACI, où travaillent les 600 délégués de 138 pays, et témoignait d'un « optimisme grandissant jour après jour ». Il a rappelé que 50 ministres de l'Environnement, dont celui du Canada, devaient assister hier soir au souper qu'il donnait au club St. James. Pour montrer leur bonne volonté, les États-Unis ont dépêché hier leur sous-secrétaire aux Affaires mondiales, Franck Loy.

M. Mayr n'a cependant pas exclu de tenir un vote vendredi, si le consensus n'est pas atteint. M. Ballhorn a suggéré que les négociations pourraient déborder un peu sur la fin de semaine, « si peu de pays ont des réserves » sur le brouillon du Protocole. Les dernières questions litigieuses des exemptions, notamment le transit, ont été intégrées aux discussions sur les matières premières (grains et fourrages).

Un compromis étant proche sur les grains, un brouillon a été publié tard mardi soir. Le groupe de Miami a réussi à rendre facultatif l'avis préalable qu'un

exportateur de grains doit envoyer au pays importateur. Les semences sont davantage surveillées: un avis doit être envoyé au pays importateur pour chaque variété lors de l'envoi d'une première cargaison.

En entrevue avec *La Presse*, M. Ballhorn a expliqué que le Canada ne tient pas à exporter son régime d'évaluation alimentaire, qui examine l'innocuité de chaque « aliment nouveau » avec presque autant de sévérité que pour les semences. « C'est une chose que le Canada ait ce système. C'est une autre chose de s'attendre à ce que tout le monde ait le même système. »



Dans certains pays, explique M. Ballhorn, certaines matières premières transgéniques ne posent aucun risque. De la même façon, explique-t-il, certains grains et fourrages transgéniques ne posent aucun problème au Canada. Même si chaque « aliment nouveau » doit être approuvé par le gouvernement, dit-il, « l'évaluation n'est pas absolument uniforme ». Pressé par un relationniste, M. Ballhorn n'a pas pu préciser sa pensée, terminant l'entrevue sur cette admission que les évaluations alimentaires n'ont pas une rigueur uniforme au Canada.

Les cultures transgéniques, un choix difficile pour les producteurs

Agence France-Presse

« En 1994, j'ai lu une étude scientifique qui décrivait un nouveau maïs génétiquement modifié, qui se protégeait lui-même contre les insectes ravageurs. J'ai été un des premiers de la région à en planter quelques acres: le résultat a été spectaculaire. »

De haute taille et de forte carrure, le visage rond et tavelé, Bob Beading est venu de l'Iowa pour témoigner, à la Conférence de Montréal, en faveur des organismes génétiquement modifiés, à l'invitation de l'association américaine des producteurs de maïs.

« Jusqu'alors j'utilisais énormément de pesticides », a-t-il raconté. « Or je vis avec ma famille sur ma toute petite exploitation de 450 hectares: nous utilisons l'eau, nous mangeons notre production, céréales et viandes. La quantité de pesticides répandus m'inquiétait sur le plan de la santé. »

Bob Beading utilise du maïs Bt, qui contient un gène provenant d'une bactérie du sol, et sécrète une toxine mortelle pour le charançon logé dans les tiges. « Sur les champs de ce nouveau maïs, j'ai complètement renoncé aux pesticides! Année après année, j'ai augmenté le Bt: il occupe environ 60% de mes champs », dit-il.

« Les épis Bt sont beaucoup plus sains, sans insecte, sans ces petits trous qui révèlent les charançons. Et ils résistent mieux aux moisissures favorisées par ces lésions. S'il y a sécheresse cet été, il sera beaucoup plus résistant que le maïs classique. »

« Le rendement est aussi meilleur: 5% à 35% supérieur. Il me coûte aussi plus cher: le sac de grains coûte 25% de plus. Mais les dégâts des ravageurs représentent trois fois ce surcoût. »

« Je lis moi aussi les études contre les OGM (...) mais elles déforment la réalité (...) sur mes champs, aucun insecte autre que nuisible n'est affecté. »

« Je n'ai pas peur pour ma santé et celle des miens. Nous mangeons la viande des animaux nourris avec le maïs Bt. Et je plante le maïs doux pour notre consommation au milieu du champ de Bt, car il y a tellement moins d'insectes », affirme M. Baiden.

Invité par Greenpeace, hier à Montréal, Hart Haiden, ancien producteur de colza en Colombie-Britannique, combat lui avec passion la « pollution génétique » du colza transgénique, massivement adopté par les agriculteurs canadiens avec environ 60% de la production.

« Je viens d'Allemagne d'une famille de petits agriculteurs: j'ai émigré au Canada en 1978, et mon exploitation couvrait 3500 hectares », raconte ce barbu d'une soixantaine d'années qui dirige l'Association canadienne des agriculteurs biologiques.

« Vers la fin des années 80, j'ai décidé d'opter pour l'agriculture biologique: c'était un choix de survie, l'agriculture classique me coûtait trop cher. »

« Mais lorsque le colza transgénique est apparu, en 1996, même les agriculteurs qui ne voulaient pas de ce produit l'ont vu arriver dans leurs champs. Le pollen se répand à 8 kilomètres à la ronde. »

« Le colza modifié a maintenant complètement échappé à tout contrôle », a averti M. Haiden.

« On le repère facilement, car il a pour propriété de résister à un herbicide très répandu, le Round-Up (du groupe Monsanto). Au printemps au lieu de labourer, les agriculteurs canadiens passent leur champ au Round-Up pour nettoyer le sol. Or au moment de semer, ils ont vu du colza qui commençait déjà à pousser. Il s'agissait donc de graines classiques restées dans le sol, contaminées par le pollen et qui avaient intégré le gène du colza modifié. »

« Le colza biologique perd son marché, car on ne veut plus nous l'acheter à cause de la pollution génétique. Le colza canadien dans son ensemble perd des parts de marché, l'Europe, le Japon notamment ne voulant plus de produits transgéniques », a-t-il dit.

Le président Jefferson a eu au moins un enfant d'une esclave

Agence France-Presse
WASHINGTON

La fondation du Thomas Jefferson Memorial a reconnu hier que l'auteur de la déclaration d'indépendance des États-Unis avait eu au moins un enfant d'une de ses esclaves.

Cette annonce a été faite après cinq mois de recherches exhaustives comparant l'ADN d'un descendant de Jefferson à celui d'un fils d'une esclave de ce dernier, Sally Hemings. Un premier test établissant la paternité du troisième président des États-Unis avait été réalisé en 1998.

« Bien que la paternité ne peut pas être établie avec une certitude absolue, notre évaluation des meilleures preuves disponibles laisse penser que Thomas Jefferson et Sally Hemings ont eu une relation qui a conduit à la naissance d'un et peut-être de tous les enfants connus de Sally Hemings », a déclaré le président de la fondation, Daniel Jordan.

La fondation, qui gère Monticello, la résidence de Jefferson près de Charlottesville (Virginie, est), au sud de Washington, aujourd'hui transformée en musée et centre de recherches, n'avait jusqu'ici pas pris position sur ce sujet qui a soulevé une vive controverse aux États-Unis.

Sally Hemings a eu six enfants, dont deux filles qui sont mortes en bas âge, une autre fille Beverly, et deux autres fils Eston et Madison dont aucun n'a été conçu durant les périodes d'absence de Thomas Jefferson, selon le rapport du comité de recherches de la fondation.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

27 janvier 2000

Page A11 manquante

D'autres camionneurs menacent de déclencher un arrêt de travail

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

Les camionneurs propriétaires travaillant dans le secteur forestier menacent à leur tour de déclencher un arrêt de travail, pour protester contre la flambée des prix du carburant.

Le président de l'Association nationale des camionneurs artisans inc. (ANCAI), M. Clément Bélanger, a l'intention de recommander un tel arrêt de travail à ses 900 membres. Une centaine de délégués se réuniront en assemblée spéciale, à Québec, samedi prochain, et voteront sur cette recommandation.

L'ANCAI ne fait pas partie du groupe de camionneurs qui avait causé d'importants ralentissements sur les routes, en octobre dernier, cessant les livraisons de denrées en Haute-Mauricie, en Abitibi et au Saguenay. Ceux-ci étaient plutôt membres du Syndicat des routiers autonomes, de la CSD ou de la CSN. Cependant, il s'agit aussi de camionneurs propriétaires, mais oeuvrant dans un autre domaine : le vrac, et transportant du sable, de la terre, du gravier, de la neige et du bois.

L'élément qui a mis le feu aux poudres est cependant le même dans les deux cas : une flambée des prix du carburant.

« Depuis le mois de juin de l'an passé, on a subi 24 cents d'augmentation du litre », s'est exclamé

M. Bélanger, qui rapporte que plusieurs transporteurs forestiers risquent la faillite, après des semaines à rouler sur un mode déficitaire. « Ça n'a plus de bon sens, là. »

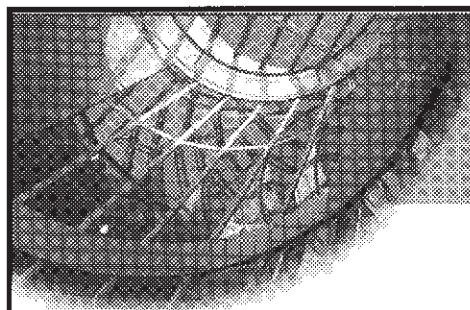
Pour donner un ordre de grandeur, un camion comme celui de M. Bélanger a un réservoir de 800 à 900 litres. Il estime que les coûts ont crû en moyenne de 500 \$ à 600 \$ par semaine pour ses membres camionneurs.

Pour compenser ces augmentations successives des prix du carburant, les camionneurs revendiquent une hausse de 12 pour cent du tarif payé par les entreprises forestières. Ils voudraient aussi que cette hausse soit rétroactive au 5 janvier dernier.

Le dirigeant syndical veut déclencher un arrêt de travail « le plus vite possible » pour mettre de la pression sur les industries forestières en cette période clé de l'année. Le transport en forêt ralentit ou cesse vers la mi-mars ou la fin de mars, parce que la terre y devient alors plus marécageuse, et ce jusqu'à la fin de l'été.

M. Bélanger affirme que ses membres n'ont plus le choix, étant acculés au pied du mur.

Les employeurs sont représentés par l'Association des manufacturiers de bois de sciage. Joint au téléphone, le président-directeur général Jacques Robitaille s'est dit « pris au dépourvu » et n'était pas au courant de l'intention des camionneurs.



PORTES OUVERTES AUX HEC

Le dimanche 30 janvier, de 11 h à 16 h

Dans le cadre du Salon des études de l'Université de Montréal, l'École des Hautes Études Commerciales ouvre ses portes aux personnes intéressées par des études en gestion.

LE BACCALaurÉAT ET SES EXTRAS

Tout spécialement pour les collégiens, de l'information sur le baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), sur *Virtuose*, un programme intégrant les nouvelles technologies de l'information, et sur le programme d'échanges internationaux *Passeport pour le monde*.

LES MODULES ET LES CERTIFICATS EN GESTION

Douze domaines de spécialisation pour le certificat et une vingtaine de modules permettant d'acquérir rapidement des habiletés pratiques dans divers domaines de la gestion.

LES PROGRAMMES DE 2^e CYCLE

Une dizaine de programmes d'études supérieures en gestion, dont la maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) et la maîtrise ès sciences de la gestion (M.Sc.).

AU PROGRAMME

- **STANDS** sur les programmes d'études et le Service de placement.
- **VISITES GUIDÉES**, incluant les salles de classe branchées en réseau et la salle des marchés Lévesque Beaubien Geoffrion, une salle de classe alimentée en données financières en temps réel unique au Canada.
- À 14 h : **CONFÉRENCE** sur le programme d'échanges internationaux *Passeport pour le monde*. Amphithéâtre IBM

Navette entre l'École des HEC et le pavillon principal de l'Université de Montréal.



École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal
(514) 340-6000 www.hec.ca

STATIONNEMENT GRATUIT



2623-123

Des ventes records à la SAQ en décembre dernier

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

La direction de la Société des Alcools du Québec (SAQ) se doutait bien depuis plusieurs semaines que les ventes de décembre 1999 dépasseraient de beaucoup celles faites durant la même période l'année précédente. Les chiffres rendus publics hier le confirment.

Avec des ventes records dans ses succursales de 222,4 millions comparativement à 182,2 millions en décembre 1998, la SAQ a enregistré une augmentation de 22 pour cent en décembre 1999.

Si on ajoute les ventes faites en outre dans les épiceries et les dépanneurs, pour la même période, les ventes réalisées atteignent 239,3 millions comparativement à 195 millions en décembre 1998. Pour ce qui est du champagne uniquement, pour l'ensemble de l'année 1999, la SAQ a retiré de la vente de ce produit deux fois et demi plus de revenus qu'en 1998 (140 pour cent).

Les ventes de champagne sont en effet passées de 19,5 millions à 46,6 millions, ce qui représente 120 000 caisses sur les 145 000 caisses achetées par la société d'État en prévision des fêtes du nouveau millénaire.

Sondage

Par ailleurs, la SAQ a rendu public, hier, les résultats d'un sondage que ses dirigeants ont commandé à la firme de sondage Léger Léger.

Ils voulaient savoir si la population québécoise percevait ou non positivement l'image commerciale de la SAQ.

Le sondage a été mené au cours de la période des fêtes auprès de 507 Québécois.

Les sondés devaient classer dix commerces de détail, dont la SAQ, en ordre décroissant pour ce qui est de l'image commerciale.

La SAQ a été classée bonne première du fait que son nom a été retenu par près du tiers (32,3 pour cent).

Les neuf autres commerces considérés étaient Walmart, Canadian Tire, La Baie, Loblaws, Réno-Dépôt, Provigo, Jean-Coutu, Rona et Pharmaprix.

Curieusement, une des raisons évoquées par les personnes interrogées a été « les prix compétitifs » de la SAQ.

La SAQ détient pourtant l'exclusivité des ventes d'alcool au Québec.

Le taux d'erreur maximal du sondage est de plus ou moins 4,3 pour cent et ce, 19 fois sur 20.

**Aimez-vous
votre banque?**

2623-143

La FIIQ saura lundi si elle a sa place à la Cité de la Santé

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Quatre-vingt-onze pour cent des infirmières et infirmiers de la Cité de la Santé qui ont pris part hier à une assemblée de leur syndicat se sont prononcés en faveur de la tenue d'un référendum visant à entamer le processus de désaffiliation de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ).

Même si elle s'est dite fort satisfaite de ce résultat, la présidente intérimaire du syndicat de l'hôpital de Laval, Louise Paquette, a indiqué que la victoire n'était pas totalement acquise. Les membres du comité exécutif du syndicat ont recommandé unanimentement la désaffiliation.

Aujourd'hui, demain et lundi,

les quelque 900 membres du syndicat vont se prononcer par vote secret sur la question.

Afin d'avoir le plus de monde possible à l'assemblée, elle avait été divisée en trois séances et 356 membres y ont participé. À chaque fois, cinq représentants de la FIIQ ont tenté de convaincre ces syndiqués ne pas quitter l'organisme.

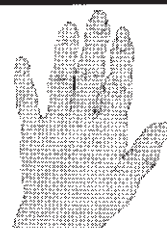
Même s'ils se disent déçus du ré-

sultat, ceux qui militent pour demeurer au sein de la FIIQ, dont Gilles Brazeau, espèrent qu'un grand nombre de syndiqués vont participer au référendum et que le résultat va pencher en leur faveur. Pour que les opposants à la FIIQ aient gain de cause, il faut que le résultat du scrutin soit 50 % plus un en leur faveur. Si les opposants remportent la victoire, ils ne savent

pas encore s'ils vont rejoindre une autre centrale syndicale où s'ils vont devenir un syndicat indépendant.

L'un des principaux griefs du groupe de M^{me} Paquette à l'endroit de la FIIQ est que les infirmières ont été entraînées cet été dans une grève qui n'a rien donné et que maintenant chacun doit rembourser une somme de 447 \$.

POLYARTHRITE RHUMATOÏDE



Si vous êtes âgé de 18 ans ou plus et que vous ressentez de la douleur, de la sensibilité et de l'enflure dans les articulations, accompagnées de raideurs matinales attribuables à la polyarthrite rhumatoïde, vous pouvez être admissible à une étude de recherche clinique portant sur un médicament expérimental

Les participants admis auront droit:

- à des examens liés à l'étude
- au médicament à l'étude
- à la possibilité d'un remboursement des frais de déplacement

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec:

CLINICOR au **1-888-673-7762**
(8:30am-4:30pm)

Sainte-Thérèse poursuit un ex-employé pour 1 million

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Alors que la Sûreté du Québec attend toujours des documents pour poursuivre son enquête, la municipalité de Sainte-Thérèse a déposé, hier, une poursuite en dommages et intérêts de 998 809 \$ contre son ex-assistant-trésorier, Pierre Deslauriers.

Cette procédure fait suite à la décision du juge Jean Crépeau, de la Cour supérieure, rendue le 20 janvier, d'accorder à la Ville une saisie avant jugement.

La Ville réclame de son ex-fonctionnaire 464 710 \$, somme qu'il aurait subtilisée, et 534 099 \$ en dommages et intérêts.

Les premiers soupçons de malversation ont été soulevés par une employée du service des finances, le 8 septembre 1999, alors qu'elle a découvert deux chèques au nom de M. Deslauriers; l'un de 4673,20 \$ daté du 30 juillet, et l'autre de 4193,23 \$, daté du 6 août.

« Confronté le 10 septembre, ex-plique M. Fallu, M. Deslauriers a admis avoir encaissé les chèques et il a présenté sa démission le lundi

suivant. Ce jour même, le dossier a été confié à la Sûreté du Québec et une enquête de l'escouade des crimes économiques a été instituée et est toujours en cours. »

Le maire Fallu indique qu'une vérification minutieuse entreprise avec le support de la Banque de Montréal, qui a porté sur toutes les transactions bancaires des neuf dernières années, a démontré qu'entre le 29 juin 1993 et le 6 août 1999, M. Deslauriers s'est émis des chèques pour un total de 453 549 \$ et aurait détourné en plus 11 161 \$ en argent.

Les expropriations ont déjà englouti 4 millions à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Laval a dépensé quatre millions en frais d'avocats jusqu'à présent dans le dossier des expropriations de terrains du futur centre-ville, selon ce qu'a dit le directeur général de la Ville, Claude Asselin, au chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Philippe Garceau.

« Il est insensé de continuer à dépenser l'argent des contribuables à ce rythme », a dit hier M. Garceau.

La Ville a contesté la décision du Tribunal administratif du Québec (TAQ) dans quatre dossiers types. Le TAQ ordonnait de payer entre 2 \$ et 2,50 \$ le pied carré à ces expropriés, selon l'endroit où étaient situés les terrains. Les avocats de la Ville ont contesté en vain ce jugement devant la Cour d'appel.

Il reste encore plus de 600 cas d'expropriés en suspens et la Ville devrait payer les montants déterminés dans les causes types pour régler tous ces dossiers. Ce qu'elle refuse de faire.

Lors de l'expropriation de quelque 13 millions de pieds carrés en 1986, la Ville avait offert aux propriétaires entre 70 et 80 cents du pied carré. L'an passé, Laval a vendu ces terrains à la firme immobilière Alexis-Nihon 5,10 \$ le pied carré.

le fameux
GRAND SOLDE
DE BLANC

Profitez de rabais exceptionnels partout en magasin tout le mois de janvier!



Jusqu'à **50%** de rabais partout en magasin!



litterie
Draps et accessoires assortis
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de **8⁹⁵**

matelas



Matelas*
Choisissez parmi la plus grande sélection de Sealy et Simmons

À partir de **129⁰⁰**

La meilleure offre!
Ne payez ni la TPS ni la TVP* ou ne payez rien avant un an.

*Nous vous offrons un rabais équivalent à la TPS et à la TVP sur nos prix.

bain

Serviettes et accessoires*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **1⁹⁹**



table

Ustensiles de tous les jours*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **17⁹⁵**



décor

Coussins et accessoires décoratifs*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **5⁹⁵**

litterie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON **LINEN CHEST**

Service à domicile **GRATUIT** 331-5260 Centre Rockland 341-7810 Place Portobello Brossard 671-2202 Les Galeries Laval 681-9090 La Cathédrale (Centre-ville) 282-9525

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas!

DONNEZ SUITE À VOS AFFAIRES

Nos suites luxueuses de deux pièces dotées de salons et de chambres à coucher distincts offrent presque tout en double : téléviseurs, téléphones et fauteuils. Pour réserver ou pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez au 1-800-668-8800.

TARIFS SPÉCIAUX D'HIVER : DU 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2000

Voici des tarifs qui font vraiment chaud au cœur :
Du dimanche au jeudi à partir de 150\$*
Vendredi et samedi à partir de 129\$*
Forfait 2 nuits à partir de 220\$*

*Les tarifs comprennent le stationnement, le buffet petit-déjeuner complet et l'accueil courtois du gérant. Pour être valide, la réservation et le séjour doivent avoir lieu pendant la période spécifiée.

EMBASSY SUITES
TORONTO/MARKHAM
8500 Warden Avenue, Markham, Ontario L6C 1A5
Tel. : (905) 470-8500 Télécopieur : (905) 477-8611
Sans frais : 1-800-EMBASSY ou 1-800-668-8800
www.embassy-suites.com/es/toronto *prenez vos aises!*

Liquidation spéciale

Tapis persans
EMBARGO COMMERCIAL IRAN — ÉTATS-UNIS
En raison de l'embargo commercial, une importante cargaison de tapis destinée à des collectionneurs de New York et Los Angeles a été confiée à Heriz pour être liquidée. Des tapis de toutes sortes — Qum en soie, Tabriz, Hariz, tapis tribaux et autres — et de toutes dimensions, tous à prix d'aubaine.

Persans et orientaux entièrement noués main

Tous les tapis vont de **100 \$ à 1 800 \$**
Premiers arrivés, premiers servis
Vendredi 28 janvier 2000 — 13 h à 19 h
Samedi 29 janvier 2000 — 11 h à 18 h
HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie
Montréal (Québec)
(514) 731-7701

Maladies du coeur: un mort aux 27 minutes

RIMA ELKOURI

Au Québec, les maladies du coeur et les accidents vasculaires cérébraux (ACV) font de plus en plus de ravages. Un mort toutes les 27 minutes. Dix-neuf mille décès par année. Et 2,5 millions de Québécois à risque.

Bref, « nous sommes tous visés », a rappelé la Fondation des maladies du coeur du Québec, qui lançait hier sa nouvelle campagne de financement et de sensibilisation.

Pour appuyer les efforts de la Fondation dans sa lutte contre ce qui constitue la cause première de décès dans la province, tous les chirurgiens cardiaques québécois ont été invités à participer à l'« opération zèle ». Une mobilisation symbolique pour sensibiliser la population. Dans chacun des centres de chirurgie cardiaque, un cas de pontage coronarien de plus a été ajouté à la liste régulière. En tout, on parle d'une vingtaine d'opérations chirurgicales additionnelles.

Pour le Dr Pierre Pagé, chirurgien et président du comité scientifique de la Fondation des maladies du coeur, la situation est sérieuse. « Depuis 10 ans, au Québec, le nombre de patients qui nous sont soumis pour des pontages a augmenté de façon faramineuse, soit d'environ 40 % ».

« Ça se comprend puisqu'il y a 2,5 millions de Québécois qui sont porteurs d'au moins un facteur de risque de la maladie coronarienne, poursuit le chirurgien. Et aussi, énormément de monde qui fume encore, malgré tous les efforts pour tenter de diminuer ce fléau. » Outre le tabagisme, le niveau de cholestérol des Québécois, qui est le plus élevé au Canada, est montré du doigt. « Au Québec, une personne sur deux a un taux de cholestérol incompatible avec une santé cardiovasculaire optimale », a noté le Dr Véronique Déry, présidente du comité prévention-promotion de la santé de la Fondation des maladies du coeur du Québec.

Par ailleurs, à cause de certains facteurs d'hérédité, les cas d'hypercholestérolémie familiale (quantité anormalement élevée de cholestérol dans le sang par rapport à l'âge) sont particulièrement nombreux. La prévalence à l'échelle mondiale : une personne sur 500. Au Québec, dans certaines régions, comme à Kamouraska et au Saguenay/Lac-Saint-Jean, elle est de 1/70 ou de 1/100. « Et dans quelques régions circonscrites, la prévalence est encore beaucoup plus forte », souligne le Dr Déry.

Un tableau sombre qui ne doit pas nous faire oublier qu'il y a quand même des signes d'espoir, précise-t-elle. Depuis la fin des années soixante, grâce à la recherche et à la prévention, le taux de mortalité des personnes atteintes de maladies du coeur a tout même été réduit de 50 %.

La Fondation espère recueillir 4,9 millions de dollars qui permettront notamment de financer les projets de 145 chercheurs dans 26 institutions québécoises.

Aimez-vous votre banque?

Répondez franchement.

Êtes-vous reconnu, conseillé, compris par votre banque? Si vous êtes de ceux qui croient qu'une relation d'affaires est aussi une relation humaine, que le langage des chiffres sonne creux sans projets ni désirs, il est grand temps de se parler. Nous sommes faits l'un pour l'autre.

1 800 BLC-1846

www.banquelaurentienne.com



BANQUE LAURENTIENNE

PLACE VERSAILLES
LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

VENTE TROTTOIR

Rock 'N' Roll

Nombreux rabais

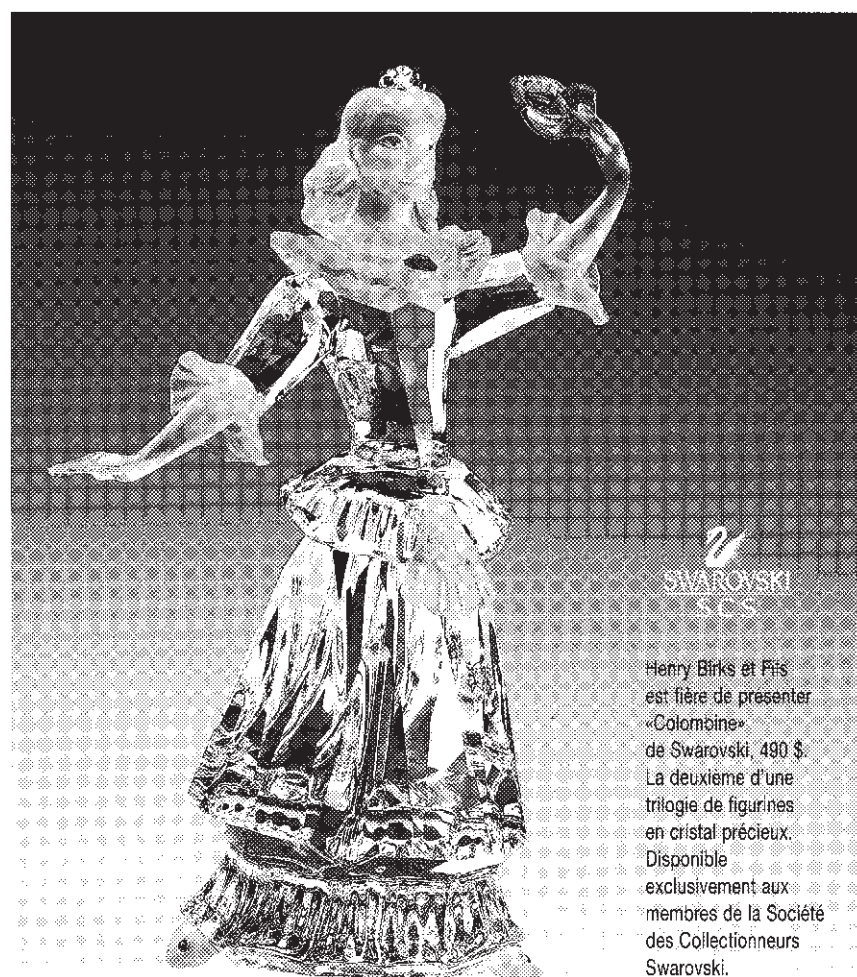


groupe de musique
Rock 'N' Roll
sur la promenade

JUSQU'AU
6 FÉVRIER

PLACE VERSAILLES
LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

PLUS DE 235 MAGASINS
INCLUANT LA BAIE, ZELLERS, RONA ET MAXI
TUNNEL LAFONTAINE ET RUE SHERBROOKE EST, MÉTRO RADISSON



SWAROVSKI
SCS

Henry Birks et Fils est fier de présenter «Colombine» de Swarovski, 490 \$. La deuxième d'une trilogie de figurines en cristal précieux. Disponible exclusivement aux membres de la Société des Collectionneurs Swarovski.

BIRKS

MAISON. depuis 1879



BIRKS

1240 Phillips Square 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland
Carrefour Laval • Promenades St-Bruno. 1-800-682-2622 • www.birks.com

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

27 janvier 2000

Page A16 manquante